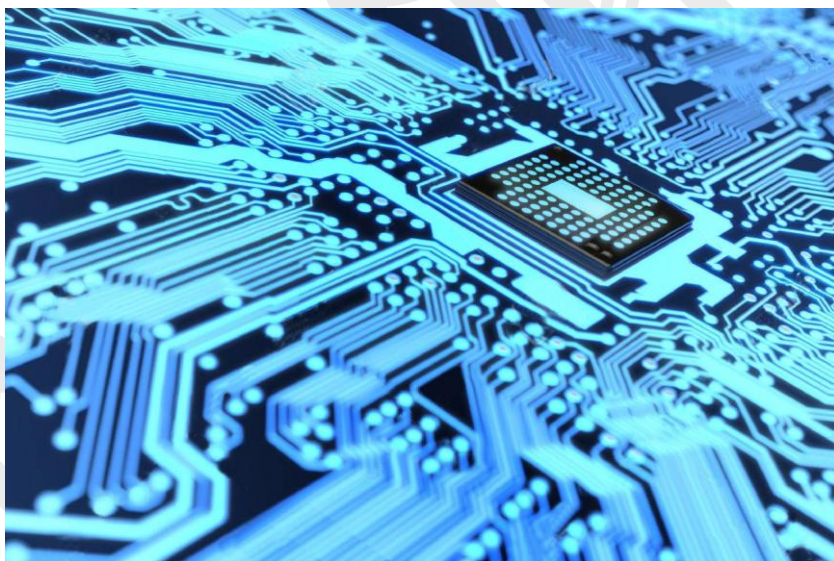


L'AFFAIRE BRAINCORE



Jean-Marc FAESCH

23 avril 2020



CHAPITRE 1

Laverie mortelle

Lorsque José arriva à proximité de la boutique, il dut se résoudre à garer sa voiture à distance. Un mur de badauds s'était agglutiné aux rubans matérialisant la zone interdite aux quidams.

Après s'être frayé un chemin au travers de cette barrière, il brandit sa carte de commissaire afin de demander l'accès à l'un des agents qui gardaient le périmètre.

A mesure qu'il s'approchait de la laverie, les agents de police, venus en nombre, se distinguaient par leur vigilance. Certains n'hésitaient pas à se saisir de la carte pour la vérifier et ne pas se faire duper par quelque journaliste audacieux. La presse n'était pas la bienvenue, comme dans toute affaire de ce type. L'enquête n'en était qu'à ses débuts et la prudence restait de mise.

Arrivé au seuil d'entrée du local, José rencontra David Merle.

- C'est une véritable boucherie, j'espère que tu as mangé léger ce matin.

José lui répondit par un vague sourire. Il faisait à la fois office de remerciement pour ce message préventif et d'une forme de moquerie en prétendant montrer l'avantage de son expérience. Il pénétra ensuite dans la boutique.

David n'avait pas exagéré : entre deux rangées de lave-linge, un corps mutilé comme José en avait rarement vu dans sa carrière, baignait dans une mare de sang. Sur près de trois mètres alentour, tout en était maculé et l'odeur caractéristique faisait se retourner le cœur le plus endurci.

D'ailleurs José ne fit pas exception, il fit aussitôt demi-tour, sans même un regard pour les deux spécialistes en tenues blanches qui attendaient son signal pour commencer leurs prélèvements. Ceux-là avaient pris leurs précautions et étaient équipés de la tête aux pieds pour se prémunir de tout contact aussi bien physique qu'olfactif.

Une fois sorti sur le trottoir, il s'adossa à la vitrine en répétant plusieurs fois :

- Eh ben merde alors !
- Je t'avais prévenu, compatit David qui observa que son collègue et supérieur hiérarchique avait changé de teint. Dans un sourire ostensible, il renvoya implicitement l'affront discret de José à son égard.

Après quelques instants de récupération, José accompagna David à l'intérieur, puis, en professionnel, analysa la scène. Aux vêtements qu'elle portait, il déduit que la victime devait être un homme. C'était à peu près le seul indice permettant de le savoir sans une analyse plus méthodique. En effet, le corps était complètement disloqué, écharpé et couvert de sang et de ses propres viscères, de sorte qu'il était impossible d'en connaître même son genre. L'horreur était totale et il fallut beaucoup de détermination aux deux inspecteurs pour s'immiscer dans l'étroit couloir qui séparait les machines. Ils s'arrêtèrent en bordure de la flaque rouge de sang. L'odeur y était répulsive au point où l'un des deux policiers de la brigade scientifique tendit à David un tube d'un gel qu'il étala au ras de ses narines pour ne pas y succomber. Ainsi parés, les deux hommes purent s'accroupir pour mieux étudier les détails.

Un sac de sport gisait dans la flaque. De leur place, ils purent voir qu'il contenait quelques habits tel un tee-shirt ou quelque chose de similaire qui en sortait partiellement. Le bas du corps de la victime était d'ailleurs vêtu d'un pantalon de jogging et de chaussures de sport à fermeture velcro. Il leur était impossible en revanche, de définir le reste de l'habillement, tant les mutilations étaient profondes et avaient éparpillé les chairs. On devinait néanmoins que l'individu avait été vêtu d'habits de sport de la tête aux pieds avant d'être ainsi coupé en morceaux.

José fit signe à David qu'il souhaitait faire le tour des machines en passant par l'autre rangée. En contournant ainsi l'endroit qu'il fallait préserver pour les besoins de l'enquête, ils auraient un autre angle de vue. Ils constatèrent qu'aucun lave-linge n'était en train de tourner et

qu'ils bénéficiaient ainsi d'un relatif silence seulement troublé par les bruits venant du dehors. On percevait même le grésillement des tubes néon qui éclairaient la laverie d'un blanc blafard. Un petit filet de sang avait réussi à se frayer un chemin sous la rangée centrale jusqu'à la traverse opposée. Profitant d'une déformation du carrelage, il s'y était constitué une autre flaque, plus petite. Ils l'enjambèrent délicatement et se rendirent jusqu'au fond du local où étaient entassés quelques draps sur une table à repasser. Même à cette distance, les projections dues au massacre avaient taché le linge normalement uni.

Une fois qu'ils eurent atteint l'autre côté, ils en profitèrent pour jeter un regard dans le local technique au fond du magasin. Y étaient entreposés quelques balais, du matériel de nettoyage pour les sols et des paquets de lessive. Au mur, il y avait un tableau électrique encore alimenté. Ce qui fit dire à José à haute et intelligible voix, de manière à bien être entendu des autres :

- Il faudra couper le jus ici avant votre intervention.
- Bien commissaire, confirma l'un des deux hommes en blanc.

Poursuivant son parcours vers le cadavre, il trouva sur son passage diverses "choses" dont il préféra éviter d'avoir à discerner l'origine humaine ou textile. Il se contenta d'éviter de les déplacer accidentellement et arriva enfin jusqu'à un poste d'observation dégagé pour s'accroupir à nouveau. Ce qui semblait être une main crispée sur un quelconque tissus était séparée du reste d'environ un mètre et partiellement prolongée d'un reste de bras habillé du supposé jogging. Il sorti une puissante lampe torche à leds de sa poche et éclaira le lave-linge. Par le hublot entrouvert de la machine, il put apercevoir des lambeaux de tissus et de chair mêlés qui avaient endommagé l'intérieur du tambour. Le tableau de commande n'était pas lisible, mais un voyant allumé signifiait que l'engin était encore alimenté en électricité. Aussi, il répéta son avertissement :

- La machine est encore branchée, vous ferez gaffe !

Sans autre possibilité d'aller plus avant, il rangea sa lampe et fit demi-tour, avec David dans ses pas.

José demanda qui était à l'origine de l'appel.

- Ce sont les pompiers qui nous ont appelés. Viens, je t'amène vers leur chef.

Il guida donc José jusqu'à un véhicule de pompiers. Quelques hommes étaient regroupés à côté, en grande discussion. Les voyant arriver, un homme d'une quarantaine d'années posa sa radio sur le capot de la voiture, puis vint à leur rencontre. Après qu'ils se soient salués, David s'adressa au capitaine des pompiers :

- Pouvez-vous nous décrire les circonstances de votre intervention, c'est-à-dire qui vous a appelé et quand, le contenu de l'appel et ce que vous avez découvert en arrivant ?

Le pompier s'exécuta :

- L'appel a eu lieu à 9h14 précisément, dit-il tout en consultant sa feuille d'intervention. C'est une dame qui a appelé, elle est dans l'ambulance en ce moment car elle est très choquée. Elle était déjà très secouée quand elle a appelé, de fait, son message était assez confus. Mais quand on le relit, il décrit assez fidèlement ce que vous avez vu. Quand nous sommes arrivés, il y avait pas mal de monde agglutiné à la vitrine et même deux personnes dans la boutique. Bien sûr, nous les avons évacuées et avons laissé les choses en l'état. De toute façon, nous n'avions plus rien à faire pour ce malheureux.
- Vous n'avez pas coupé l'électricité, pourquoi ?
- Cela nous aurait contraints à traverser le local et polluer votre travail

Se tournant vers David, José qui avait posé cette question approuva en opinant de la tête :

- Bonne initiative n'est ce pas ?
- En effet

- Bien, si vous avez encore besoin de nos services, vous savez où me joindre, dit le capitaine en esquissant un sourire. Il tourna les talons et fit un signe de repli à l'adresse des hommes qui étaient restés au véhicule. Ceux-ci se dispersèrent et gagnèrent leurs engins alignés le long du trottoir.

Excepté l'ambulance qui resta encore sur place, ainsi qu'une voiture du SMUR, le flot des véhicules en partance se fraya un chemin dans la foule. Les voyeurs s'étaient rapprochés peu à peu de la laverie en distendant les rubans signalétiques tant et si bien qu'à un moment, l'un d'eux fit chuter un vélo garé sur son tracé. Le bruit qu'il fit en tombant fit sursauter toute l'assemblée et il y eut même quelques cris de frayeur contagieux.

Dans un geste rageur, José ordonna qu'on repousse les badauds. Ce qui fut fait séance tenante et de manière musclée, non sans quelques râles ou invectives à l'égard des forces de l'ordre. Mais le calme revint assez vite, chacun ayant à cœur de ne perdre aucune miette de ce qu'ils pouvaient capter des fuites de commentaires.

Mais ce fut peine perdue, car ils étaient gardés à distance des discussions qui se tenaient soit dans un véhicule, soit dans le magasin lui-même. Parmi les informations qu'ils auraient pu glaner, les premières thèses des policiers les auraient bien déçus.

- A première vue, notre bonhomme a tout simplement tenté d'extraire du linge de la machine qui s'est mise en route accidentellement, qu'en dis-tu ?
- Tu as déjà vu une machine à laver, même industrielle faire de tels dégâts ?
- Non, tu as raison, mais je ne vois pas un cinglé faire ça sans avoir pénétré dans la laverie avec un arsenal digne de "massacre à la tronçonneuse".
- Tu as pu interroger la femme ?
- Non, pas encore, elle est dans le VSAV et ce, d'avant mon arrivée.

Si, de prime abord, l'affaire semblait simple, la thèse de l'accident étant la plus probable, il y avait pourtant plusieurs choses qui différenciaient ce drame d'un banal accident mécanique. A commencer par ce quartier défavorisé de Lyon. A la nuit tombante, certaines de ses rues se métamorphosaient en véritables coupe-gorges. L'errance et le désœuvrement d'une partie des jeunes du coin, leur cohabitation avec les dealers et les clochards baptisés sobrement "sans-abri", infectaient le secteur, le rendant ingérable au maintient de l'ordre public.

De fait, la question d'un règlement de comptes se posait légitimement, quand bien même David en avait mentionné le caractère particulièrement sauvage et disproportionné. Un simple coup de poignard ou de révolver aurait eu le même effet pour la victime sans engendrer un tel déploiement de moyens de secours et de police.

Dès lors, l'interrogatoire de la femme témoin pouvait révéler des détails qui auraient pu échapper aux deux inspecteurs. Pendant ce temps, la brigade scientifique était à l'œuvre et menait à bien sa besogne pour le moins pénible en l'occurrence.

José et David arrivèrent à l'ambulance des pompiers et José toqua à la porte arrière. Un jeune homme d'une vingtaine d'années ouvrit tout en se tenant soigneusement dans l'entrebâillement de la porte pour masquer la victime aux yeux des curieux.

José se présenta et montra sa carte, ce qui lui donna la possibilité de monter à bord. Une femme d'environ cinquante ans, typée marocaine était étendue sur le brancard et visiblement très perturbée. Un autre pompier qui lui prodiguait des soins lui annonça la présence des deux policiers.

- Peut-on vous poser quelques questions, madame ? David s'annonça avec de la douceur dans la voix, pour ne pas l'inquiéter.

Elle hochait de la tête en reniflant pour compenser ses pleurs.

- Pouvez-vous nous dire ce que vous avez vu en entrant dans la laverie et surtout si vous y avez vu quelqu'un d'autre que la victime ?

Ils constatèrent que la femme fouillait dans ses souvenirs et tentait de les rassembler. Elle s'adressa d'abord au pompier en guise d'interlocuteur, comme si elle s'appuyait sur une quelconque approbation de sa part. Dans son esprit, il lui apportait sans doute le soutien moral ou psychologique dont elle avait besoin.

Avec un vocabulaire approximatif, elle raconta qu'à son entrée dans la boutique, elle n'avait pas tout de suite vu ce qui se passait, car elle s'était d'abord dirigée vers la seconde rangée de machine, la plus à droite en entrant. C'est en voyant le sang qui avait ruisselé sous la rangée de machines centrale qu'elle s'était inquiétée et en avait fait le tour. Là, les images lui revinrent comme une gifle en plein visage. Elle décrit alors l'horreur de la scène avec quelques approximations dues sans aucun doute à son état de panique du moment.

Son récit, entrecoupé de spasmes de pleurs et d'incantations en langue arabe, laissa les deux enquêteurs quelque peu frustrés. Ils n'eurent comme seule information que celle qu'elle n'avait croisé ni vu sortir personne du local.

Après avoir relevé ses coordonnées et l'avoir remerciée pour sa collaboration, les deux confrères abandonnèrent le véhicule à ses occupants, puis retournèrent aux lieux du drame. Là, on terminait l'évacuation du mort et une équipe s'occupa de boucler la zone avec interdiction formelle de laisser quiconque y entrer.

Charlie, le responsable de la police scientifique signifia à José et David qu'il avait terminé son travail et leur fournirait au plus tôt un rapport détaillé.

Il n'y avait plus rien à faire sur place, José et David se quittèrent, reprenant chacun leur voiture. Quant à la foule, elle se dispersa, dès lors qu'elle fut privée de tout ce macabre spectacle. Même les journalistes dépêchés sur place durent se contenter de quelques

miettes d'informations glanées auprès de fonctionnaires de police sans implication directe dans l'enquête. Le lendemain, la presse titra avec cette phrase laconique à la une :

"Accident tragique dans une laverie du 6^{ème} arrondissement".

Le développé de l'article resta lui-aussi évasif, ne mentionnant ni les horribles détails de la scène que seule la femme témoin avait vue, ni l'évidente circonspection des enquêteurs. Tout juste y évoquait-on l'existence d'un témoin sans préciser dans quel hôpital cette femme avait été emmenée, de façon à préserver à la fois son anonymat et la confidentialité requise par cette affaire.



CHAPITRE 2

Bricolage dangereux

José Potalominès avait muté au commissariat du 6^{ème} arrondissement deux ans auparavant. Même s'il avait rapidement réussi à s'imposer à la fois par son expérience, mais aussi par sa stature physique, il n'en restait pas moins quelqu'un de marginal. Peu souriant, souvent froid et peu loquace, il n'était pas très apprécié à cause de ce côté distant. Pourtant, en deux années de présence, il était devenu une référence locale dans le métier grâce à son efficacité.

Heureusement, car l'enquête qu'il avait à mener allait se compliquer avec le rapport du service de la police scientifique. Vers 15 heures, en effet, on lui passa un appel qui allait bouleverser les premières hypothèses réalisées à chaud sur le terrain.

Au téléphone, Baran Lovick, un émigré de l'ex Yougoslavie, venu en France pour s'y réfugier après les événements des années 1990. Il y avait fait une brillante carrière d'abord comme ingénieur chimiste, puis comme chercheur. Puis, fort de ses connaissances de chimiste, il était entré dans la police, dans cette section très spécialisée dont le travail consiste à analyser les prélèvements recueillis sur les scènes de crimes et pouvant constituer des éléments de preuves.

Lorsqu'il décrivit le résultat des investigations de son service, José n'en fut pas réellement surpris.

- L'homme avait 53 ans et résidait à Villeurbanne. Son nom et toutes ses coordonnées viennent de te parvenir par mail. Il est mort par strangulation par une pièce d'étoffe qu'on a retrouvée dans la machine. L'heure de la mort est environ 8h30. Son torse a été soumis à une force considérable qui a littéralement déchiré sa colonne vertébrale et l'a scindé en deux parties à partir de la 16ème vertèbre...
- Stop ! interrompit José, je veux juste savoir s'il a été assassiné ou si la mort est accidentelle.

Manifestement, il préférait mettre un terme à cette litanie peu ragoutante des dommages corporels de la victime, lui préférant les conclusions pragmatiques qui en découlaient.

- Il est mort par strangulation, on connaît l'accessoire, mais pas la cause. Comment veux-tu que je puisse déduire de ce qu'on a constaté que l'étranglement est d'ordre criminel ou accidentel ?
- ... (José se tut).
- Tout ce que je peux dire, ce sont des faits. Par exemple que les morceaux de tissus éparpillés autour du corps étaient imprégnés de lessive. Parmi eux, il y avait des morceaux du tissu responsable de sa mort. Il a succombé avant son démembrement. On sait aussi que la machine avait tourné. Tout indique également qu'il ne s'agit pas d'une scène déguisée et qu'il est bien mort sur place. Enfin, je terminerais par les aspects environnementaux. Nous nous sommes concentrés sur la victime pour l'instant. Nous avons préféré ne rien déplacer dans le local avant d'en avoir minutieusement inspecté chaque recoin. Je te rappellerai si j'ai du nouveau.
- Merci, je viens de recevoir ton mail, j'attends ton rapport.
- Je le prépare au courrier interne.

Chacun resta retransché dans son domaine professionnel, mais cette conversation était révélatrice. Le caractère bourru de José que ses collègues dénonçaient quelquefois était une marque de distinction.

David venait d'arriver au commissariat. Son pied à terre se trouvait à deux rues de l'immeuble où était installé José. Les bureaux trop exigus avaient nécessité une extension, mais il n'y avait pas de communication physique directe avec le bâtiment principal. De fait cela constituait une gêne au quotidien car il fallait passer de l'un à l'autre par la rue.

José l'informa de l'appel de Lovick. Ils se rendirent à la machine à café, où José pesta contre le prestataire chargé d'en assurer le

remplissage. Visiblement exaspéré, il dû se contenter pour toute boisson d'un chocolat amer. Puis, les deux se retranchèrent près d'une heure dans son bureau pour étudier le dossier de la victime.

Ils furent tirés de leurs cogitations par l'un des hommes de José qui frappa à la porte :

- On a un autre truc sur les bras, à Vaulx ! dit-il en entrebâillant simplement la porte sans pénétrer dans le bureau.
- C'est quoi ?
- Défenestration, répondit Pascal, son collègue.
- On y va, fit José d'un regard à l'adresse de David qui se leva aussitôt et attrapa sa veste posée sur le dossier de la chaise.

En un instant, ils furent dans l'escalier qui conduisait dans l'arrière-cour où stationnaient neuf voitures dont la Caterham Seven de David. Il bichonnait cet objet de collection qu'il avait acheté à un collègue marseillais. Les chromes rutilants, les célèbres garde-boue bordant un capot interminable sont quelques-unes des signatures de la célèbre anglaise. Inutile d'ouvrir les portières, d'une enjambée, ils se trouvèrent engoncés dans les confortables sièges habillés de cuir marron. Le moteur, pourtant de taille modeste, propulsa l'engin dans la rue avec le rugissement d'un V10 américain. La vélocité de cette voiture est essentiellement due à un exceptionnel rapport poids-puissance dont la mécanique tire toute la quintessence.

David était fier de son bolide et ne manquait pas une occasion de s'en servir, même en service, afin de pouvoir commenter ses qualités à tous les passagers qu'il y accueillait. José ne faisait pas exception, même s'il avait déjà entendu mille fois le détail des caractéristiques mécaniques de l'engin.



Durant le trajet, tandis que David débitait son incontournable exposé sur la Seven 165, José s'isola mentalement pour se concentrer sur son problème. Il ne s'expliquait toujours pas, en effet, les incroyables mutilations de la victime de la laverie. A défaut d'une thèse crédible, il ressassait dans sa tête chaque élément constaté tout en les associant au rapport verbal de l'agent scientifique.

La Caterham emprunta un boulevard qui conduisait au cœur de Vaulx-en-Velin et David se fraya un chemin entre les voitures, en s'imposant à l'aide du gyrophare magnétique qu'il avait placé sur le tableau de bord. La lumière bleue se réfléchissait par éclats dans le pare-brise et José dut placer sa main en écran pour ne pas subir ses flashs répétés. Il grogna :

- Tu pourrais pas lui trouver un support en hauteur à ton truc, là !? Une nouvelle manifestation de son caractère acerbe.
- Quel blasphème ! Tu veux que je défigure cette auto ?
- Pour l'instant, c'est moi que ça défigure, fit José sur un ton sarcastique.
- De toute façon, on arrive.

Et, en effet, deux camionnettes de gendarmerie, une ambulance des pompiers et quelques autres véhicules stationnaient de manière anarchique devant un immeuble. Au pied de celui-ci, sur le trottoir, gisait un corps désarticulé, partiellement recouvert d'un drap blanc.

Avant d'avoir pu parler à qui que ce soit, David observa à voix haute et à l'adresse de José :

- Depuis quand nous appelle t'on pour un suicide ?

Un coup d'œil sur la façade de l'immeuble et une rapide évaluation de la trajectoire de la chute et José lui répondit :

- Ce n'est pas un suicide !

Estomaqué par cette répartie aussi spontanée qu'assurée, David ne tenta même pas d'obtenir une explication à cette affirmation. Comme à chaque fois que José arrivait sur le théâtre de la mort, il s'enquit d'un premier bilan circonstanciel. C'est ainsi qu'on lui annonça que la victime habitait au quatrième étage. Mais José, qui avait observé la

façade le l'immeuble avait remarqué qu'à la verticale du point de chute, soit les fenêtres étaient closes, soit garnies de jardinières ou encore que quelqu'un s'y penchait pour regarder la scène d'en haut.

Seule la fenêtre du quatrième se distinguait par son volet partiellement fermé. Depuis la rue, on pouvait voir que la fenêtre à battants qu'il masquait de moitié était ouverte. Vu que c'était la seule hauteur cohérente avec l'état du corps, le commissaire en avait déduit son appartement.

José emboîta le pas à un petit groupe qui, accompagné du concierge, pénétra dans le bâtiment. L'escalier était étroit et on dut monter à la queue leu-leu. Sur le palier, on joua des coudes pour se faire une place. L'un des gendarmes présents informa José que rien n'avait été déplacé ni ouvert. Or un trousseau de clés pendait à la serrure. Mais ça n'était pas celui du concierge qui l'avait encore en main.

Le commissaire le fit remarquer discrètement à David en le pointant du doigt. Le concierge fut invité à regagner son logement, accompagné d'un autre gendarme alors qu'on s'apprêtait à pénétrer dans l'appartement. La porte n'était pas fermée et José sourit car sa thèse se confirmait. Six hommes et femmes entrèrent, chacun ayant préalablement enfilé une paire de gants. Dans la cage d'escalier, les ragots des locataires allaient bon train.

On referma la porte. L'appartement était vide, mais la lumière était allumée. Tout le groupe se dirigea directement vers la fenêtre. Le volet électrique était arrêté au deux tiers de sa hauteur, les deux lames au ras du coffre légèrement déformées. Posée sur le plancher, il y avait une jardinière dont les fleurs avaient perdu quelques pétales.

- Quelqu'un aurait un téléphone ? demanda José.

Activant un portable qu'elle avait à sa ceinture, une jeune gendarme lui tendit le sien. José composa un numéro et demanda Baran.

- Je vais encore avoir besoin de toi...
- ...
- Oui, c'est ça, à Vaulx, tren...
- ...
- Trente trois, c'est bien ça, de toutes façons, tu ne peux pas le louter, il y a la Seven de David mal garée devant. Il esquissa un sourire moqueur à David tout en pointant son pouce levé et mit fin à la conversation téléphonique. Il rendit l'appareil à sa propriétaire sans même la remercier. Celle-ci fit une moue significative en guise de remontrance pour cette impolitesse caractérisée et scruta l'approbation de l'un de ses collègues qui confirma d'un hochement de tête.

Contrairement à ses habitudes, José se lança dans un exposé de ses constatations et les motifs qui l'avaient conduit à ses déductions initiales.

- Un suicidaire ne se jette pas de sa fenêtre avec le volet seulement entrouvert, ni ne revêt un imperméable et surtout, ne le fait pas avec un tournevis dans la main. Par contre, ça peut être le cas d'un bricoleur du dimanche qui découvre un volet récalcitrant lorsqu'il rentre du travail et tente de le décoincer avec un tournevis.
- Monsieur Sherlock Holmes ? Questionna ironiquement l'un des gendarmes.

Avant que la réponse ne fuse, celui qui devait être son supérieur s'interposa en demandant :

- Et vous avez vu tout ça en arrivant ?
- Non, je vous rassure, je connais cette personne et je peux vous dire qu'il a fait installer ces volets il y a moins d'un mois et qu'il m'a déjà fait part de ses problèmes techniques. Il se trouve que j'étais au salon de l'habitat ce weekend et que nous nous sommes retrouvés au stand de l'installateur alors que je me renseignais sur ces volets. A l'écart du vendeur, il m'a même déconseillé cette marque.

- Quelle coïncidence !
- N'est-ce pas ?

On entendit grincer la porte d'entrée. Revêtus de leurs combinaisons blanches semblables à celles de peintres, les trois policiers de la section scientifique pénétrèrent dans l'appartement. Petite mallette de chimiste à la main et dégainé des spécialistes des séries télévisées américaines, ils avaient la panoplie de circonstance. Après les salutations d'usage, ils demandèrent à José quel endroit il priorisait pour leur travail.

Il désigna le volet et demanda à ce qu'on marque minutieusement sa position avant de le manœuvrer. Ce fut fait et David tenta de le faire descendre avec la commande électrique, sans succès car il coinçait. Deux d'entre eux se joignirent à ses efforts en tirant sur les lames visibles pour libérer la partie haute du tablier occultée par le coffre. Le volet se libéra brutalement et deux morceaux de phalanges tombèrent à leurs pieds. Ils eurent un mouvement de recul, avec une mine dégoutée. Sur une vingtaine de centimètres, le volet était déformé verticalement et un sillon creusé dans ses lames d'aluminium était couvert de sang encore frais et dégoulinant.

- C'est la journée gore, fit remarquer l'un des enquêteurs.

Là-dessus, les deux sections de doigt furent placées dans un sac nylon sous scellé et du sang prélevé à même le tablier du volet. Celui-ci, libéré de ses "obstacles" retrouva toute sa mobilité. Penché à la fenêtre José pu voir le corps en contrebas. Il remarqua quelques feuilles que l'homme avait emportées dans sa chute et qui provenaient de la jardinière située à l'étage du dessous.

Sur l'appui de fenêtre, la marque de semelles conforta le commissaire dans son raisonnement : gêné par la semi-obscurité occasionnée par le volet défaillant, le propriétaire des lieux avait sans doute voulu le décoincer en s'aidant d'un tournevis. Mais l'opération aurait mal tourné et la chute accidentelle résultait, selon José, d'un bricolage hasardeux en situation de déséquilibre.

Estimant en avoir terminé, il prit brusquement congé et demanda à David de le ramener à son bureau. Georges, l'un des policiers scientifique l'invita à rappeler son chef, Baran Lovick dès son retour.



CHAPITRE 3

Une bonne nouvelle

La journée s'annonçait difficile. Il était peine revenu à son bureau que le téléphone sonna avec insistance. Rageur et peu enclin à se laisser déranger, José décrocha pour aussitôt raccrocher le combiné. Mais cette manœuvre prétendument dissuasive ne sembla pas décourager le correspondant qui réitéra aussitôt son appel.

Manifestement agacé, le commissaire décrocha et lança un "Allo" explicite de son humeur du moment.

- Jo ? Salut c'est Rémi. Dis-donc, j'ai une info qui pourrait t'intéresser. Ça concerne l'accident de Bonsier.
- Hein ? José semblait sortir d'une sorte de léthargie et ne prit même pas la peine de saluer son homologue de Valence.
- Non, moi c'est Rémi, fit l'autre dans un réflexe humoristique que José ne comprit ni n'apprécia.
- Bonsier ! Tu te rappelles, non ? Le type avec le délit de fuite.
- Ah ouais !
- On l'a coincé lors d'un contrôle routier.
- Eh ben, enfin une bonne nouvelle. Tu me le gardes au frais celui-là, j'ai deux mots à lui dire.
- Compte sur moi, je vais déjà le faire rôtir à petit feu et quand il sera à point, je te l'envoie.
- Il n'y a pas d'urgence, j'ai deux trucs sur les bras, c'est moche.
- Ouais, j'en ai entendu parler, la laverie, c'est ça ?
- En effet et une autre tuile ce matin, bref, du taff en perspective.
- Bon courage !
- A plus.
- Tchao.

Le téléphone sonna à nouveau.

- Foutez-moi la paix ! s'exclama José dans un soupir qu'il acheva en se laissant choir dans son fauteuil.

Du bout des doigts, il décrocha et prit tout son temps pour porter le combiné à son oreille.

- Oui ?
- Lovick.
- Ah ! Du nouveau ? dit José en se redressant brusquement.
- En quelque sorte. Je confirme que le mort n'a pas été déplacé. Il est bien mort dans la position où on l'a trouvé. Ce qui ne signifie pas pour autant que personne ne lui a forcé la main, mais vu les circonstances, ça paraît peu probable.
- Il se serait suicidé ?
- Tu te fous de moi ?
- Oui.
- ...
- Et le lave-linge, quelque chose ?
- On l'a laissé sur place afin de poursuivre nos recherches dans les conditions d'installation. Il y a un fait important que tu dois connaître : nous avons coupé l'électricité de tout le local une heure après ton départ, soit il y a maintenant près de cinq heures. Or figures-toi qu'à 14 heures, c'est-à-dire une bonne heure après, la machine était toujours sous tension. Son panneau avant était éclairé comme si elle était branchée. Renseignement pris auprès du fabricant, il n'y a aucune pile ou batterie dans cette machine. Mais je t'en dirai plus quand nous l'aurons auscultée.
- traîne pas trop, j'ai un autre truc sur le feu...
- oui, je sais, le défenestré.
- non, un chauffard !

Sitôt la communication terminée, il se pencha pour attraper une pile de dossiers posés sur son bureau et commença par un tri méticuleux. Il ne chômait pas dans ce commissariat situé dans un quartier à la réputation sulfureuse. Entre les vols, crimes, accidents, arrestations de dealers et autres affaires glauques, ses journées s'enchaînaient avec un rythme endiablé. Elles entamaient parfois son moral même s'il n'en laissait jamais rien paraître.

De sa vie privée, qu'il n'évoquait jamais en service, il avait fait un sanctuaire. Mais ses horaires aléatoires l'avaient peu à peu éloigné de

cet oasis refuge. Ses deux enfants en souffraient terriblement, tout en étant fiers de son métier. Il lui conférait un statut de star à la maison. Quelle chance pour eux en effet, d'avoir sous leur toit LE commissaire tant adulé par les téléspectateurs. C'est bien connu : ce héros récurrent de nombreuses séries télévisées, quelque soit son lieu de travail ou son nom, est l'idole de proximité qui fait carton plein à l'audimat. De fait, sa progéniture bénéficiait de cette aura et des lauriers implicitement attribués à toute la profession. Le seul revers à la médaille est que cette fonction expose son titulaire aux mêmes ardeurs négatives quand il s'agit des malfrats, que positives concernant les "honnêtes gens". De même, cette fonction suscite une forme de jalousie lorsque la médisance la prétend intouchable.

Les deux adolescents n'échappaient donc pas aux sarcasmes de leurs camarades quand ceux-ci mettraient en exergue leurs supposés passe-droit ou avantages quelconques. Avoir un père commissaire, c'était à la fois une faveur quotidienne et, en même temps, un fardeau lourd à porter. Alors quand cela en faisait de surcroît un papa fantôme, leur déception pouvait être cruelle.

Ce drame, José le vivait, en totale symbiose avec les affaires qu'il traitait et qui, lentement, rongeaient son psychisme. Comme nombre de ses talentueux homologues, il ne comptait pas ses heures. Il accumulait ainsi une expérience incomparable qui faisait de lui un brillant enquêteur. Comme tout passionné, tout en ne renonçant à rien de ce qu'il aimait, il ne pouvait assumer l'ubiquité nécessaire pour résoudre ce dilemme éternel : choisir entre son métier et sa vie de famille. Il n'avait jamais réussi à trancher et sa vie de couple battait de l'aile.

C'est à tout cela qu'il songeait tout en manipulant machinalement des chemises cartonnées sur lesquelles étaient inscrites les références des affaires en cours. Il arriva enfin à dénicher le document recherché : Bonsier.

Il feuilleta le contenu du dossier et en extrait une feuille, puis une autre, jusqu'à se remettre en mémoire cet accident qui aurait pu paraître banal si la victime n'avait pas été aussi la compagne du

chauffard. Compte tenu du contexte relationnel houleux et d'un délit de fuite, la conclusion semblait évidente. L'arme du supposé crime était un superbe coupé allemand bleu nuit, qui avait fait l'objet d'une recherche acharnée dans toute la région et qui venait maintenant de refaire surface à l'occasion d'un contrôle inopiné.

José posa le dossier à l'opposé du bureau, pour l'extraire des affaires en lice et se montra satisfait de pouvoir bientôt en découdre avec le propriétaire du véhicule. Ce fuyard avait argumenté et justifié sa disparition parce que, disait-il, il était innocent, mais que personne ne voudrait jamais croire son histoire et que c'est pour cela qu'il ne se rendrait pas.

Pouvait-on accorder le moindre crédit à son récit rocambolesque ? Le conducteur affirmait qu'il n'avait pas pu maîtriser sa voiture parce que, selon lui, "elle n'en faisait qu'à sa tête". L'expression elle-même prêtait à sourire. Pourtant cette embardée maîtrisée ou non avait tué une jeune femme. Elle avait été retrouvée dans un tel état qu'au-delà de la culpabilité du chauffard, son cas était aggravé par l'acharnement démentiel qu'il y avait ajouté. Le corps avait subi au moins cinq fois ses assauts avant que le bruit n'éveille l'attention de voisins. Ceux-ci arrivèrent malheureusement trop tard. Impuissants, ils ne purent que constater la mort de cette femme et la disparition de la voiture et du chauffard qui avait quitté les lieux.

Deux jours plus tard, à la surprise générale, il contacta la justice pour tenter de s'expliquer. Son crime faisant la une des journaux, sa traque implacable rendait sa reddition préférable. Mais l'horreur, accréditée par les récits médiatiques, avait exacerbé la colère de ses détracteurs et certains se disaient prêts à lui "faire la peau". Alors, il s'évanouit dans la nature.

José se leva et se rendit à la machine à café. Sa journée touchait à sa fin et il allait s'accorder un weekend de repos bien mérité. Quelqu'un l'avait précédé et attendait patiemment la préparation de son café. Dans un rugissement identifiable et audible à tout l'étage, la machine cracha un liquide marron aux odeurs de café, mais que chacun ici baptisait avec mépris "résidu de jus de chaussette". En

fait, la seule cafetière digne de ce nom se trouvait dans l'annexe, là où était David. Un trophée durement gagné à l'occasion du déménagement d'une partie du personnel dans l'extension.

Achevant sa semaine de travail, le commissaire pesta contre cet ultime obstacle à son plaisir quand la machine refusa de lui offrir le café tant convoité. Non pas qu'elle fut vide de gobelets ou de matière première, mais elle avait "décidé" de lui bouder ce service sans autre forme de procès qu'un blocage simple et définitif du tableau de sélection. Pas même moyen de se rabattre sur une variante du type décaféiné, thé ou chocolat, l'engin se refusait à toute sollicitation.

Rageur, José dut tourner les talons et fuir cet endroit décidément maudit où même les appareils se liguèrent contre lui. Il s'en retourna enfile sa veste et quitta l'immeuble sans rencontrer aucun de ses collègues.

Il s'accorda une promenade méditative en arpentant la rue. Les mains engoncées dans les poches de sa veste, il triturait ses clés de voiture, machinalement. Peut-être espérait-il que, tel un "grigri", elles déclencheraient un processus qui allait lui révéler quelque solution à l'une ou l'autre de ses affaires en cours. Outre l'actualité, certains dossiers encore empilés sur son bureau étaient en souffrance et il en ressassait souvent les éléments, espérant qu'un flash vienne soudain éclairer une de ses enquêtes. Sa promenade dura environ une heure. Il en profita pour s'offrir le café qui lui avait fait défaut au bureau et avala un sandwich qu'il mangea sur le rebord d'un comptoir de bistro.

Mais lorsqu'il fit son retour à son bureau, il fut aussitôt intercepté par le planton à l'entrée qui lui transmit un billet l'invitant à rappeler son collègue Baran Lovick. Le téléphone sonnait déjà sur son bureau et il pensa pour lui-même : - les affaires reprennent.

- José ? Salut, c'est Maurice Corbusier. Baran t'a préparé le rapport d'autopsie du macchabé de la laverie. Il est au courrier, tu l'auras demain matin. Il m'a dit qu'il t'avait appelé pour te communiquer les premiers éléments, mais il y a quelque chose de bizarre dont je voulais te parler.

- A l'autopsie ?
- Non, sur la machine

Il poursuivit :

- On s'est focalisés sur ce lave-linge. On l'a ramené au labo et on a désossé le panneau de contrôle. Il était encore éclairé jusqu'au moment où on l'a chargé dans le fourgon. Je confirme ce qu'a dit le fabricant : il n'y a pas de pile. Je ne comprends pas d'où vient l'énergie électrique qui l'a alimenté pendant près de huit heures sans être branché.
- Tu peux me traduire ça en langage profane ?
- Ecoute, ce qu'il faut retenir, c'est que cet appareil était encore alimenté après qu'on l'ait débranché. Primo, je ne vois pas comment, même avec des composants électroniques à décharge lente, secundo, je ne vois pas non plus l'intérêt qu'aurait eu le fabricant, vu qu'il n'y a rien à sauvegarder sur cette machine.
- Et ça peut avoir un rapport avec la mort du type.
- En fait, je n'en sais rien, mais je n'en exclus pas l'hypothèse. En tous cas, je garde sous le coude le fait que ça n'est pas normal.
- Contacte peut-être le fabricant suggéra José.
- C'est fait, il arrive ici après-demain.

Après avoir salué son collègue, Maurice raccrocha.

José remarqua qu'il avait une nouvelle fois largement dépassé son quota d'heure et quitta alors son bureau. Il oublia de rappeler Baran et ce n'est qu'une fois installé dans sa voiture qu'il s'en souvint. La journée avait été longue et il estima que l'appel pouvait être différé. D'ailleurs, se dit-il, le rapport d'autopsie arrivant le lendemain, cela justifierait ce report.

CHAPITRE 4

Le laboratoire

A trois heures du matin, lorsque son bipper le réveilla de son signal strident, José était au plus profond de son sommeil. Ce réveil inopiné eut le don d'agacer sa femme Cécile qui le lui fit remarquer. Par une explication pédagogique et dans un langage choisi, elle argumenta que les nuits se faisant courtes, leur fonction réparatrice était abrogée par ces sonneries aussi aléatoires qu'inappropriées.

Sans répondre, il se leva et consulta l'afficheur de l'appareil qui indiquait "*Rappeler bureau urgent*". C'est ce qu'il fit après avoir pris ses vêtements soigneusement rangés sur le valet au pied du lit. Cécile lui tourna le dos et se replongea dans son sommeil.

- Bonjour, Potalominès à l'appareil.
- Oui, salut, c'est JiJi, Jean-Jacques se présenta ainsi à son chef par son diminutif.
- David est parti sur Villeurbanne, on a été appelé par la gendarmerie, un sale truc à la gare.
- J'y vais directement, répondit José.

Il s'habilla rapidement et se rendit à l'endroit indiqué.

Sur place, le "spectacle" était insoutenable. La victime était un employé du service d'entretien, qui avait apparemment été désarçonné de sa balayeuse. L'engin, où l'utilisateur prend place sur un siège situé à l'arrière, comportait un volume abritant la motorisation électrique avec ses batteries et un autre avec le réservoir de produit d'entretien destiné à laver les sols.

La machine était démolie et ses morceaux éparpillés dans tout le hall de la gare. L'un des murs servait de toile-support à une fresque macabre : la victime, ou plus précisément ce qui en restait, était au centre d'une cavité résultant manifestement de la collision de la machine avec le mur. Il n'était pas bien compliqué de comprendre

que l'homme avait été pris en sandwich entre cette masse en mouvement de près d'une tonne et le mur de béton.

Ce dernier n'avait cédé que sur une dizaine de centimètres de profondeur et près de deux mètres de diamètre autour de la zone d'impact.

Le choc ou les chocs avaient dû être terribles car les portes vitrées de part et d'autre du trou dans le mur avaient littéralement explosé et des bouts de verre jonchaient le sol. Un morceau de tôle provenant de la machine avait perforé un distributeur de boissons proche de là. Des cannettes de soda s'étaient éparpillées dans et à l'extérieur du meuble.

Rapidement arrivée sur les lieux, l'équipe de José lui fit un compte rendu détaillé de la situation auquel s'ajouta la liste des personnes présentes sur les lieux à l'arrivée de la gendarmerie. Dans ce rapport, un point attira son attention : une des personnes figurant sur cette liste s'en était prise violemment à la victime la veille du drame, au prétexte qu'il l'avait délogé pour faire son travail. L'incident avait même suscité une vive réaction du personnel qui avait menacé de se mettre en grève.

A ce stade, il était prématuré de présager d'une piste quelconque. A cette heure matinale où quelques employés de la gare dont les agents d'entretien prennent leur service, ils côtoient assez fréquemment des sans logis qui squattent les locaux. Certains sont des habitués et se contentent de s'y abriter, d'autres se réfugient parfois en ces lieux pour cuver après une nuit agitée, voir s'y cacher. Autant de raisons motivant leur agressivité à l'égard du personnel d'entretien qui les dérange malgré eux.

Il fallait rapidement remettre les lieux en état afin d'accueillir dans la gare les premiers clients du matin qui se rendaient à leur travail. Même si le hall avait été condamné, le temps pressait et les relevés furent réalisés en un temps record. A cinq heures, José donna le feu vert pour tout nettoyer et trois quart d'heures plus tard, l'endroit avait retrouvé son aspect habituel. L'impact dans le mur avait été masqué par le ripage d'un photomaton dont la surface suffisait à cacher les

dégâts. Les portes vitrées étaient enlevées et chargées dans un camion pour les faire réparer dans la journée. Quant-à la balayeuse, elle fut acheminée au laboratoire de la police scientifique.

José se rendit au café de la gare pour y prendre un petit déjeuner sommaire en compagnie de quelques-uns de ses hommes et des gendarmes présents. Tous s'accordèrent ainsi un moment de détente salulaire. Il y eut peu de mots échangés, la plupart d'entre eux préférant faire le vide après un tel spectacle.

Une demi-heure plus tard, le portable de David sonna. Il blêmit avant de tendre le téléphone à José sans dire un mot. A son regard, José comprit qu'on s'apprêtait à lui annoncer quelque chose de grave. Il écouta son correspondant, rendit l'appareil à David et lui fit signe de le suivre. L'autre le suivit et se fit expliquer les raisons de cet appel suivi de ce départ énigmatique.

Maurice Corbusier avait été retrouvé mort dans le laboratoire de la police. La veille encore, ils s'étaient parlé au téléphone et même si José était un homme solide, le choc fut rude.

Le laboratoire était dans un piteux état. Pour sa troisième arrivée sur les lieux d'un massacre, José ne pouvait s'empêcher de faire un amalgame. Il fit donc instinctivement des comparaisons et trouva même des similitudes avec la première affaire, celle de la laverie. Près de la machine à laver, le corps décharné de Maurice baignait dans une mare de sang. On eut dit qu'une explosion était à l'origine du carnage.

Pour José, c'en était trop. En deux jours, il avait été le témoin de scènes plus horribles les unes que les autres et commençait à saturer. Il se déchargea des tâches d'investigation dites "de circonstances" et s'attacha à explorer le bureau de son malheureux collègue. Dans cet endroit, il pouvait décompresser à l'écart de ses collègues tout en accomplissant un autre travail. C'est donc en compulsant les notes de Maurice, qu'il eut des révélations intéressantes. Elles évoquaient les anomalies dont ils avaient brièvement parlé lors de leur échange téléphonique.

Il décrypta les lignes griffonnées et sans doute inspirées par des réflexions "à chaud". Elles reflétaient directement les premières analyses du scientifique. Toutes ses notes convergeaient inexorablement vers l'énigmatique alimentation électrique.

José eut alors un flash et se leva d'un bond. Il se dirigea droit vers l'endroit où gisait encore la victime et observa la machine avec attention. Surpris par sa soudaine intrusion, tous se tournèrent vers lui comme un seul homme. A son attitude crispée, on lisait sur son visage un mélange d'inquiétude et de profonde réflexion :

- Quelque chose José ?
- Peut-être...

Mais le regard de José restait fixé sur la machine et il ne compléta pas sa réponse. Il s'en approcha, tout en évitant de se salir et toucha brièvement le panneau de contrôle. Rien !

Il contourna l'appareil et constata qu'il était débranché.

- Quelqu'un a-t-il débranché cette machine ?
- Non, on n'a rien touché, tout est exactement dans l'état où c'était quand on est arrivé. La réponse avait presque valeur de supplice tant le ton de la question avait été sec.
- Y a-t-il des vidéos ? Questionna-t-il en désignant une des caméras fixées au plafond du couloir.
- On va regarder, répondit Samuel.

Il ne fallut pas plus de cinq minutes pour obtenir la réponse. Il y avait bien un enregistrement, mais il ne provenait pas de la caméra du couloir. En effet, aucune des caméras de surveillance n'était orientée dans la direction du labo. Elles étaient là pour les intrusions extérieures.

Par chance, il y avait une caméra juchée sur un trépied au fond du laboratoire. Maurice l'avait-il placée là pour enregistrer son analyse à l'instar des médecins légistes qui enregistrent leur travail ? Toujours est-il qu'une séquence de cinq minutes y était mémorisée. On

s'empressa de la raccorder à un écran et de visionner ce qu'elle avait enregistré. La séquence débutait sur des images de Maurice en train de s'en éloigner, ce qui confirmait qu'il l'avait mise en route dans l'intention de s'enregistrer. On le vit sortir du champ un instant, puis revenir déposer des outils sur la machine. Après quelques allers-retours hors champ, il avait fini par réunir tout l'équipement qu'un dépanneur aurait pu lui-même rassembler. S'y ajoutaient divers objets dont un bloc note, un stylo, etc....

On le voyait ensuite se pencher sur la machine. Il semblait vérifier quelque chose à l'arrière. Puis, se saisissant des outils adéquats, il se replaçait face au lave-linge. Mais alors que Maurice s'apprêtait à démonter le panneau avant de la machine, l'enregistrement s'arrêta net. Une huée de déception spontanée jaillit simultanément de toutes les bouches. José était frustré. Malgré sa hantise de visionner une scène d'horreur, cet enregistrement était sa seule source pour en expliquer le déroulement. Et voilà que le seul témoin de la scène devenait subitement aveugle et sourd.

Un instant, l'hypothèse d'un effacement volontaire germa dans les esprits, mais ça n'était pas cohérent, il eut été plus simple de faire disparaître le support, voir la caméra elle-même. Tout cela était d'autant plus étrange qu'un simulacre d'accident n'aurait pas été aussi maladroitement déguisé et qu'un intrus aurait forcément laissé des traces. En revanche, s'il s'agissait d'un accident, pourquoi rien ne permettait d'en être sûr ? Un doute planait et laissait les enquêteurs empreints d'un profond malaise. A cet instant, l'atmosphère dans le labo devint pesante.

José réunit ses principaux collaborateurs un peu à l'écart, tandis qu'on s'affairait à tenter d'obtenir autre chose de l'enregistrement avorté. Si la thèse criminelle n'était pas crédible à cause des obstacles sécurisés qui limitaient l'accès au laboratoire, l'accident n'en était pas pour autant une évidence.

Et c'est à peu près dans ces termes que José décrypta la situation à voix haute avec ses collègues :

- Pour venir tuer Momo, l'assassin aurait du pouvoir pénétrer ici. Or ça n'est possible qu'en évitant la caméra de surveillance, donc par la seule porte possible qui elle, est sous contrôle par badge. Et si cet obstacle a été surmonté, par quelqu'un qui, donc, détenait un badge, restait encore à surprendre Maurice, absorbé par son travail et à l'attaquer par derrière. Si j'en crois le faible bruit de la climatisation, il n'explique aucun effet de surprise. Peut-être Maurice connaissait-il son agresseur ?

Quant-au mobile, il fallait qu'il soit extrêmement important pour se risquer à pénétrer dans cet endroit, au risque de se faire prendre, alors que Maurice aurait sans doute été plus vulnérable ailleurs. A moins que la motivation ne soit pas dirigée contre lui, mais pour faire disparaître d'éventuelles traces laissées sur le lave-linge suite à l'affaire de la laverie.

Tout en exprimant ces hypothèses, il continuait à mener sa réflexion et comptait sur ses auditeurs pour la compléter par leurs propres idées.

Mais le meurtre semblait peu crédible au vu des nombreuses incohérences et des obstacles qu'il aurait fallu contourner. José préféra ignorer cette approche pour se recentrer sur des faits. Il retourna donc devant la machine. Un détail attira son attention : sur le lave-linge, il y avait des empreintes de paumes de mains. De par leur position, on imaginait que leur propriétaire avait voulu pousser la machine en arrière. L'endroit précis où s'étaient appuyés les talons des mains était très marqué, comme enfoncé et presque dépourvu de sang, alors qu'à l'emplacement des doigts, il y en avait beaucoup plus. Selon José, l'action de pression intense qui s'était exercée au niveau du talon des deux mains avait repoussé le liquide rouge vers l'extrémité des doigts, là où les empreintes étaient moins appuyées.

Tout en désignant les marques, il dit :

- Pour déplacer cette machine, je ne l'aurais pas poussé par devant...

- ... d'autant qu'il n'y a pas la place derrière ! Ajouta judicieusement quelqu'un.

En effet, le lave-linge buttait contre le meuble auquel il était adossé et aucune marque au sol ne montrait qu'il avait ripé vers l'arrière.

Le raisonnement forçait l'admiration de ses collaborateurs. Aussi, cette intervention impromptue de l'un d'entre eux dans sa présentation structurée le vexa un peu, mais il su se contenir.

Soudain, José se tourna vers Samuel :

- repasse-moi l'enregistrement !, ordonna t'il.

Se saisissant du PC portable, Samuel lança une nouvelle fois la séquence. On vit à nouveau le moment où Maurice déposait les outils sur la machine et, à un moment, José cria :

- Stop ! Reviens quelques secondes en arrière.

Sans comprendre, Samuel s'exécuta.

- Halte ! Intima à nouveau José. Peux-tu agrandir ça ? dit-il en désignant un endroit de l'écran.

- Voilà !

José se pencha en scrutant l'image avec insistance, puis, désignant un endroit précis dit :

- Elle est allumée !!!

A son tour, Samuel incrédule observa l'endroit désigné et confirma ce qui apparaissait nettement à l'écran : Le tableau de bord de la machine était bel et bien allumé !

CHAPITRE 5

Réconciliation avortée

De "mauvais poil", c'est ce qui caractérisait le mieux l'humeur de José qui salua à peine ses collaborateurs ce matin là. Sa soirée houleuse avec Cécile était encore gravée sur son visage terne. Cette fois, la discussion était allée loin et ses griefs avaient pris la forme d'un ultimatum. Dans son ancien poste, José avait pris l'habitude de beaucoup déléguer son travail. De fait, ses absences étaient moins marquées. Mais depuis sa nomination dans le 6^{ème}, il avait pris à cœur de s'impliquer personnellement dans les enquêtes comme s'il craignait quelque chose.

Ils en avaient déjà débattu en couple, mais sa femme n'avait pas réussi à lui extirper les motivations de ce changement d'attitude. Craignait-il un manque d'efficacité de ses collaborateurs ? Une mise sur la touche ? Son intérêt pour son travail s'était-il développé au détriment volontaire de sa vie privée ? Que cachait-il à son épouse ? Y avait-il une autre femme ? Et voilà comment, en quelques questions, le drame avait pu faire sortir LA question latente.

Ils avaient fait chambre à part cette nuit là. José était parti de bon matin et avait trainé dans un café avant de venir au commissariat. Inutile qu'il précisa qu'il ne voulait pas être dérangé, tout le monde l'avait compris rien qu'en le voyant passer dans les couloirs. Quand il s'enferma dans son bureau, il décrocha le combiné du téléphone pour être sûr de bénéficier d'un instant de répit.

Sur le sous-main, à côté du dossier Bonsier, il y avait un Post-It jaune collé à la va-vite. Il rebiquait vers le plafond et José dut appuyer sur le papier pour lire ce qui y était indiqué :

"Rappeler monsieur Frédéric Tusten, société Leaderti" suivi d'un numéro de téléphone.

- C'est quoi ça encore? Pesta t-il.

Il composa le numéro indiqué et une voix féminine lui répondit :

- Bonjour, société Leaderti, en quoi puis-je vous aider ?
- Je voudrais parler à Monsieur Tusden.
- Oui, monsieur Tusten vous voulez dire, je crois qu'il est en rendez-vous... un moment s'il vous plaît.
- ...
- Oui, je vous confirme qu'il est en rendez-vous. Qui le demande ?
- Commissaire Potalominès, de Lyon.
- Ah, mais je crois justement qu'il est en rendez-vous précisément avec quelqu'un de la police à Lyon... Monsieur Corbusier.
- Mmm, je vois, merci madame.
- Je vous en prie, au revoir.

Il appela le laboratoire de la police scientifique.

- Bonjour, ici Potalominès, y a t'il une personne de la société Leaderti chez vous en ce moment ?

On lui confirma que la personne était bien présente et qu'on s'était permis de lui transmettre ses coordonnées pour établir le lien. En effet, ce monsieur avait été sollicité par Corbusier au sujet de la machine récupérée à la laverie.

Une demi-heure plus tard, José déboulait à Vénissieux, flanqué de David qu'il avait arraché à ses dossiers. On les mena jusqu'à Tusten qui attendait patiemment, une tablette I-Pad à la main, qu'on s'occupât de lui.

- Frédéric Tusten, responsable de la distribution de la société Leaderti.
- Potalominès et Merle, commissariat de police de Lyon. Monsieur Corbusier ne pourra vous recevoir, nous le ferons donc à sa place.

Ils s'installèrent dans un bureau à l'écart.

José ouvrit la discussion :

- Pouvez-vous décrire votre activité, la raison sociale de votre entreprise et les produits que vous distribuez et à qui ?
- Nous sommes un distributeur négociant en électroménager industriel auprès des commerces et de certaines entreprises spécialisées dans ce domaine. Nous achetons des machines auprès de différents constructeurs et en assurons la distribution auprès d'un réseau de professionnels et de collectivités à l'échelle nationale exclusivement.
- Vous vendez donc des lave-linge et sèche-linge à des laveries ?
- En effet.
- Pouvez-vous nous dire si la laverie-blanchisserie Jussec à Lyon fait partie de vos clients ?

L'homme consulta sa tablette et confirma dans la minute.

- Quelles sont les machines que vous avez vendu à cette boutique ? Continua David.
- Voyons, en 1998, nous avons vendu un parc de 8 lave-linges et deux sèche-linges. Ils ont été renouvelés il y a quatre mois en même temps que l'achat de quatre nouvelles machines qui ont été livrées il y a deux semaines.
- Les lave-linge sont-ils tous de la même série ? Du même modèle ?
- Euh, non, deux d'entre eux sont du tout dernier modèle, les autres sont des fin de série que le client nous a négocié à tarif préférentiel.
- Vous assurez la livraison, la mise en route, mais assurez-vous aussi la maintenance des machines ?
- Non, ça, ça relève du constructeur. En l'occurrence Donicur.

David fit un signe de tête à José pour lui confirmer qu'il s'agissait bien de la marque indiquée sur l'appareil.

- Avez-vous leurs coordonnées ?
- Oui, un moment... et il leur dicta l'adresse et le numéro d'appel de la société Donicur située dans la région de Toulouse. Il s'agissait d'une filiale d'une entreprise italienne.

- Une dernière question, monsieur Tusten, avez-vous eu des retours pour panne sur ces machines ?

- Non, pas que je sache, mais vous savez, ça ne fait que depuis le début du mois qu'elles sont dans le réseau de distribution et, fort heureusement, nous n'avons pas encore eu ce genre de désagrément.

Il termina cette phrase en souriant, satisfait de cette réplique aux allures de propagande commerciale.

José bougonna un "que vous croyez" entre ses dents, à peine audible, qu'heureusement, seul David parvint à décoder.

Le représentant de chez Leaderti prit congé après que les deux policiers eurent conclut l'entretien. Ces derniers restèrent un moment au laboratoire. L'espace encore bâché où s'était déroulé le drame était condamné et mis sous scellés en attendant de plus amples instructions. Le résultat de la première expertise avait confirmé que Maurice était mort par étouffement. Mais personne ne s'expliquait le scénario qui s'était déroulé après la coupure de la caméra.

José demanda à un des techniciens du laboratoire de lui procurer les schémas électriques et mécaniques du lave-linge. L'autre lui promit de lui les faire parvenir quand il les aurait reçu du constructeur.

La Cateram quitta bruyamment la rue Francerage et se mêla au flux de circulation. A l'heure du déjeuner, David et José allèrent se restaurer dans le vieux Lyon, profitant de l'endroit pour admirer ces rues pittoresques qui font le charme du centre-ville. Le déjeuner fut rapide et simple, mais typique de la gastronomie lyonnaise avec des quenelles sauce écrevisse.

José profita de cet instant pour exprimer ses regrets sur le fait que sa femme ne lui fasse pas de tels plats. David, qui avait senti que son chef avait besoin de se libérer du poids de la nuit passée, lui tendit la perche en embrayant sur la remarque :

- Cécile est pourtant une bonne cuisinière, non ?

- Je ne sais plus, je ne la vois plus, je ne prends pas le temps de la voir.
- Ecoute, José, ça ne me regarde peut-être pas, mais tu devrais un peu lâcher la pression. Prends ton après-midi, je vais me charger de cette boîte, euh... Donicur. Si tu veux, je t'appellerai s'il y a vraiment du nouveau. Je suis sûr que ça fera plaisir à ta femme et à toi, ça ne pourra faire que du bien.
- T'es un mec bien quand tu t'y mets. Je crois que je vais suivre ton conseil. Tu sais, ça a bardé hier soir, elle me reproche de ne jamais être là, elle croît même qu'elle a une concurrente.
- Ben ouais, elle s'appelle "machine à laver Donicur"" rétorqua David en rigolant.
- Bon, ça va, t'as gagné, je vais rentrer.

José tenta d'appeler chez lui pour annoncer son arrivée, mais personne ne répondit. Il remit son téléphone en poche et termina son café.

Ils quittèrent la terrasse du restaurant pour regagner le 6^{ème} arrondissement où la voiture de José attendait sagement dans la cour du commissariat. Il tenta un nouvel appel à son domicile sans succès.

Alors il profita du fait que sa femme n'était probablement pas rentrée pour faire un détour chez un fleuriste et acheter un bouquet. Les fleurs seraient, pensait-il, son passeport pour entamer un dialogue plus serein et constructif que celui de la nuit dernière. Les enfants, absents, ne seraient pas témoins de ce geste que José considérait presque comme avalisant. La tendresse n'étant pas son fort, il renvoyait à sa progéniture une image de dureté qui lui procurait une sorte de statut autoritaire. Dès lors, il était hors de question de le dénaturer par une soudaine gentillesse qui aurait pu paraître de la fragilité.

Avant de pénétrer dans la maison, il s'assura que la voiture de Cécile était bien au garage, signe de sa présence. A cette heure, Régis et Anne-Sophie étaient en cours au collège Martin et ne rentreraient pas avant deux heures au moins, le temps de se réconcilier avec Cécile.

En entrant, José perçu immédiatement une odeur de brûlé. Il hésita à appeler. Dans sa tête, cette odeur de brûlé évoquait un déjeuner préparé à la hâte et qui aurait terminé à la poubelle. Sans doute l'associait-il à l'état d'esprit de sa femme encore préoccupée par leur dispute et qui aurait mal géré le temps de cuisson.

Il voyait la scène se profiler avant même d'aller plus avant dans le hall. La colère persistante de son épouse pouvait gâcher son initiative florale et les deux heures idylliques qu'il avait imaginées se transformeraient en une nouvelle querelle. Cette fois, elle aurait raison de leur couple. Anticipant la suite d'un scénario catastrophe qu'il imaginait de manière complètement virtuelle, il entendait déjà ses reproches : offre-les à l'autre, celle qui occupe toutes tes journées.

Comment se disculper et lui faire admettre qu'elle se trompait ?

Il secoua frénétiquement sa tête comme pour évacuer le cauchemar qui s'y établissait peu à peu et appela : Cécile ? Mais n'obtint pas de réponse.

Il retourna chercher le bouquet resté sur la banquette de la voiture. A la manière d'un amoureux juvénile voulant déclarer sa flamme à sa promise, il le cacha dans son dos et appela à nouveau sans plus de succès. En passant devant le téléphone il vit que ses deux appels étaient mémorisés sur le répondeur, signe qu'elle ne les avait pas effacés.

Il gagna la cuisine, mais l'odeur ne provenait pas de cet endroit comme il l'avait imaginé. Point de viande ou de légume qui aurait été oublié sur le feu. Alors, il commença à s'inquiéter de cette odeur qu'il suivit tel un fil d'Ariane en revenant d'abord dans le hall d'entrée. Il déposa le bouquet sur la table au pied de l'escalier puis il l'emprunta pour monter à l'étage.

Plus il montait, plus l'odeur se faisait âcre et prenante. Il se mit à tousser et commença à s'affoler. A nouveau il appela en soupçonnant à présent qu'un incendie avait pu se déclarer. Il arriva sur le palier où un filet de fumée flottait dans l'air vicié. Il se couvrit le nez de son

mouchoir, les volutes de fumée émanaient de la pièce qui servait de dressing et lui dévoraient les yeux. A présent, ce qu'il avait d'abord supposé être une odeur de cuisine était clairement identifiée comme d'origine plastique.

Il poussa la porte du dressing et fut assailli par un nuage de fumée dense et opaque, il se baissa instinctivement pour y échapper et, dans l'espace à la hauteur de ses yeux, il aperçu la table à repasser renversée, le panier à linge déversé sur le sol et ce qui semblait être du verre.

A nouveau, dégageant son visage en ôtant le mouchoir, il appela en toussant fortement tant l'air était irrespirable. Avec une détermination courageuse, il s'engouffra dans la pièce en direction de la fenêtre et l'ouvrit avec violence, cassant au passage le carreau qui vint se fracasser contre un meuble. Aussitôt, la fumée s'échappa comme d'une cheminée et José tomba à genoux au pied de la fenêtre. Ses yeux lui faisaient mal et il tâtonna pour ne pas risquer de buter sur la table à repasser.

Soudain, ses yeux jusque là presque clos s'ouvrirent à leur maximum, ses deux mains se rejoignirent sur ce qu'elles venaient de palper : Cécile !



CHAPITRE 6

Chauffard fantôme

Lorsque David arriva devant la maison, toutes les fenêtres et portes étaient largement ouvertes et les pompiers finissaient de remballer leur matériel. Une ambulance tous feux allumés était stationnée dans l'allée, juste devant la Peugeot 5008 de José.

En passant sur le côté, David devina des silhouettes dans la cellule à l'arrière du véhicule, mais le verre dépoli des vitres ne permettait pas de voir l'intérieur.

Il entra dans la maison sur le palier de laquelle il croisa un pompier en tenue de feu. Il demanda :

- Je suis un collègue du propriétaire, où est-il ?
- Il a été emmené à l'hôpital, pour examens
- Je peux entrer ?
- Vous êtes ?

David sortit sa carte en se présentant :

- David Merle, commissariat central du 6^{ème}
 - Ça s'est passé au premier, faites attention de ne pas vous blesser,
- répondit le sapeur pompier en désignant l'escalier.

Quand il pénétra dans le dressing, même s'il n'y avait plus de fumée, l'odeur était encore bien présente. Il fit une moue de dégoût. Sur le sol couvert de morceaux de verre éparpillés, on voyait des traces entremêlées. Il y avait du sang, des traces de plastique fondu, des vêtements déchirés. L'endroit avait été dérangé par le passage des secours et, vraisemblablement, par José, avant leur arrivée.

Un pompier encore présent à l'étage lui expliqua les constatations faites à leur arrivée : José avait donné l'alerte et tentait désespérément de ranimer sa femme lorsque les secours arrivèrent. Au milieu d'une mare de sang et de débris de toute sorte, le corps de celle-ci, constellé d'éclats de verre gisait à demi-dénudé, José lui pratiquant les gestes

de massage cardiaque tels qu'il les avait appris lors des séances de secourisme.

Hélas, l'état de la victime ne permit pas de la maintenir en vie et le médecin du Samu qui venait de les rejoindre confirma le décès de Cécile qui était encore dans l'ambulance devant la maison.

Toujours d'après le pompier et en reprenant les dires de José, Cécile devait être en train de repasser devant la télévision quand celle-ci a explosé, projetant des milliers de fragments de la dalle de verre au travers de la pièce. Dans un réflexe de survie, elle avait tenté de se protéger le visage avec le fer à repasser comme écran à ce bombardement. La semelle du fer était piquée de centaines d'impacts témoignant de la violence de la projection. Certains même y étaient encore fichés tels des dards.

José avait tenté de sortir Cécile de la pièce où l'air devait être irrespirable, d'où les traces de trainée de sang sur le plancher. Le capharnaüm qui régnait dans le dressing témoignait du drame insupportable qui venait de s'y dérouler. David dû sortir.

Dans la maison on s'afférait à clore les issues et fermer les volets en vue de libérer les lieux. David sortit sur le perron au moment même où l'ambulance des pompiers sortait de l'allée avec, à son bord, le corps de Cécile. Par réflexe, David demanda à ce qu'il soit laissé en l'état jusqu'à ce qu'il puisse se rendre lui-même à l'hôpital.

Il monta dans la Seven, démarra, mais sans ses habituelles frasques destinées à mettre en valeur le "monstre". Il se rendit alors à l'hôpital où avait été amené son chef. Il dut attendre une demi-heure avant de pouvoir aller à son chevet. Non pas que son état fut grave, mais parce que, pudiquement, José ne souhaitait pas faire étalage de son extrême détresse. Il avait recommandé au personnel de faire attendre David jusqu'à ce qu'il se sente capable de l'accueillir.

Quand David arriva auprès de lui, il le trouva assis sur un lit, un masque inhalateur sur le visage. Pour le saluer, José ôta l'accessoire d'une main tout en lui tendant l'autre pour lui serrer la sienne.

Il y eut un moment de flottement durant lequel les deux hommes se turent sans même oser croiser leurs regards. José, d'ordinaire peu expressif, affichait une profonde tristesse sur son visage. Sa mine défaite en disait suffisamment sur son état d'esprit et David se contenta de s'asseoir sur le seul fauteuil de la chambre.

- Je n'ai rien pu faire.

Sans se dédouaner, le veuf disait toute son impuissance dans ces quelques mots.

- José, je ne sais pas quoi te dire.
- Je sais, c'est chouette que tu sois venu.
- Je vais aller la voir avant qu'ils ne l'emmenent au funérarium.
- C'est horrible. Je préfère te dire que c'est horrible à voir !
- Sais-tu ce qui s'est passé ?
- Je pense que c'est la télé qui lui a explosé à la figure. Elle était criblée de bouts de verre. D'après le toubib, il y en a qui l'ont traversée de part en part, tu te rends compte ?
- Ecoute, repose-toi, je m'occupe de tout en attendant que tu ailles mieux.
- J'ai avalé pas mal de cette saloperie de fumée toxique, il y en avait plein la pièce, ça ne lui a laissé aucune chance.
- Et tes gosses ?
- T'inquiète pas, la voisine m'a déjà contacté, elle les a pris chez elle, je verrai à mon retour pour le reste.

David se leva.

- Je vais y aller maintenant, à plus...
- Salut David, ... merci !

Quand il ferma la porte de la chambre, David s'y adossa un instant côté couloir et pointa son regard au plafond. Il était sourd aux bruits environnants, comme s'il avait été victime d'un traumatisme auditif. Il imaginait la scène qu'avait dû vivre José. Jamais il n'avait vu José dans un tel état. David connaissait bien Cécile, il était proche de cette famille et s'était lié à eux en dehors du métier qui réunissait les deux collègues.

Avant de rejoindre l'hôpital, il appela le commissariat pour indiquer que, jusqu'à nouvel ordre, il prenait les affaires courantes en main. Précisément, on lui indiqua que Remis Foras, de Valence avait appelé. Il était en route pour Lyon avec le dénommé Victor Bonsier. David demanda à le faire patienter s'il arrivait avant lui au commissariat.

A l'hôpital Candier-Lourec, David fut accueilli par le docteur Montanon. Il lui dépeint un tableau très noir de l'état de Cécile Potalominès qu'il décrivit en comparant ses plaies à celles résultant de l'explosion d'une grenade ou d'un engin similaire. Il ajouta qu'un téléviseur capable de faire un tel massacre devait être immédiatement retiré du marché. David enregistra la remarque avec intérêt. Il demanda ensuite à voir le corps.

Dans la chambre froide, le corps dénudé de Cécile était encore constellé d'impacts, tel que l'avait décrit José. Même si la vision rebutait l'enquêteur, il avait besoin d'étoffer ses indices pour la suite de sa procédure : effectuer un signalement pour appareil dangereux auprès de ses homologues de la DGCCRF. En effet, si la mise en vente de cet appareil avait ouvert la porte sur d'autres accidents, il était de sa responsabilité de faire stopper la commercialisation par l'intermédiaire des juristes compétents et ce, sans attendre.

L'horreur était totale : les mutilations de la femme étaient à la fois profondes et étalées sur une grande surface allant du visage à ses pieds. Probablement protégés par la table à repasser, sa taille et son abdomen avaient moins souffert. On voyait très bien qu'elle avait levé le fer à repasser avec son bras droit dont l'envers était complètement déchiqueté alors que la face du dessus avait été quasiment épargnée. Des bouts de verre avaient perforé la cage thoracique, le cou et les joues de part en part, dans un mouvement ascendant. La cinétique paraissait normale compte tenu du fait que la TV était posée sur un meuble bas.

L'inspecteur Merle en avait assez vu, il quitta les lieux non sans remercier le docteur et son équipe et signa la décharge autorisant la prise en charge par les services mortuaires.

Il rentra alors au commissariat. Foras l'y attendait, accompagné par deux de ses hommes et Bonsier, menotté, qui attendait dépité, qu'on l'interrogeât pour la nième fois.

David s'entretint d'abord avec Rémi Foras qui lui raconta les circonstances de l'arrestation, puis l'interrogatoire préliminaire, les éléments de l'enquête dont il disposait et termina enfin par son avis personnel. Selon lui, l'homme était coupable d'assassinat sur sa femme et quoiqu'il puisse dire pour se disculper, la gravité des faits et son délit de fuite l'accablaient.

Victor Bonsier fut accompagné jusque dans une salle isolée où son nouvel interrogatoire devait avoir lieu. Il était agité et il faillit se jeter au travers d'une porte vitrée si on ne l'en avait empêché. Il reconnu plus tard avoir espéré en finir en terminant lacéré par la vitre. Mais sa tentative avait échoué et il allait s'expliquer à nouveau devant la police pour les faits qui lui étaient reprochés.

Tout en commençant l'interrogatoire, David était "absent", perturbé par les images de Cécile et de José, dont l'état l'inquiétait. Rémi initia l'échange :

- Je résume les faits : le 15 juin, rue Henri Tousain, vers 22 heures, des voisins ont été alerté par des bruits de voiture et des cris. Lorsqu'ils se sont rendus sur place, votre femme gisait au sol et vous vous étiez enfuit. Vous avez ensuite pris contact avec la gendarmerie de Jussieu pour vous rendre. Vous avez expliqué que c'était un accident, que la voiture était devenue "folle", ce sont vos propres termes et que vous vouliez vous expliquer devant la justice. Mais vous ne vous êtes jamais rendu à la gendarmerie. Est-ce que tout cela est-il exact ?

- Oui

- Bien, reprit David, qu'avez-vous à dire ?

Bonsier semblait à la fois accablé et las de raconter à nouveau son histoire que d'aucuns avaient réfuté d'office, la jugeant rocambolesque.

- Je l'ai déjà raconté, mais voilà : la voiture était quasi neuve et nous rentrions de chez des amis quand elle s'est mise à hoqueter. C'est Christine qui conduisait. Je lui ai demandé de s'arrêter et je suis sorti pour écouter le moteur qui avait des ratées. J'ai demandé à Christine d'ouvrir le capot à l'aide de la manette dans l'habitacle, ce qu'elle a fait. Le moteur s'est arrêté soudainement. Elle m'a dit ne rien avoir touché. Alors, un peu énervé, je dois le dire, je lui ai demandé de me céder sa place. J'ai démarré et aussitôt la voiture a fait un bond en avant. Pourtant, le levier de la boîte était sur N. Ensuite, tout est allé très vite, la voiture a fait une embardée, un demi-tour brutal dans lequel j'ai été projeté sur le siège passager, j'ai perdu la route de vue, le temps de me remettre assis, j'étais balloté de droite et de gauche comme dans une machine à laver [*froncement de sourcils de David*] et j'ai entendu un choc. Il y a eu une série de plusieurs manœuvres d'avant en arrière et sur le côté avec des dérapages, des demi-tours en crissant des pneus, je ne me souviens plus de tout, j'étais affolé et je ne maîtrisais plus rien. Pourtant, je n'avais les pieds ni sur l'accélérateur, ni mes mains sur le volant qui m'a même fait mal lorsque j'ai tenté de le bloquer. Quand la voiture s'est arrêtée, je ne savais plus où j'étais. J'ai voulu en sortir, mais les portes étaient condamnées.

- Et ensuite ?

- La voiture s'est remise à rouler, d'abord sur la route, puis dans le fossé, j'ai bien cru y rester. J'ai eu le temps brièvement de voir le corps de ma femme sur le bas-côté, il me semble même que la voiture lui est passée une ultime fois dessus. Un peu plus loin, j'ai percuté un arbre et j'ai été projeté contre le volant. Quand j'ai repris mes esprits, j'ai entendu les gens qui criaient et couraient vers moi en criant des injures et des "assassin", "chauffard", etc.

- Pourquoi vous êtes-vous enfui ?

- Ils m'auraient lynché. De plus, comme j'avais un peu bu, on m'aurait forcément accusé. Si c'est ma femme qui conduisait, c'est justement parce que je savais que je dépassais peut-être la limite et je n'ai pas voulu prendre de risque pour mon permis. Mais j'étais clair, ça je peux vous l'affirmer. Tout ce que je vous raconte est vrai.

- Ecoutez, votre histoire, convenez-en, a de quoi nous dérouter. Vous affirmez que votre voiture se conduisait toute seule, mais en même temps, vous aviez bu. Est-ce que vous admettez au moins qu'on puisse douter de votre état de lucidité au moment des faits ?

Il s'effondra, reconnaissant que tout jouait contre lui, mais jurait à qui voulait l'entendre qu'il disait la vérité.

Le rapport fut complété et il le signa. Puis on le conduisit en cellule.

David invita son collègue à dîner avec lui. Ils en profitèrent pour évoquer la situation de José et les quelques affaires qui avaient émaillé ces derniers jours.

Sur le chemin du retour, David s'efforçait de faire le vide. Il avait déjà vu d'horribles choses dans sa jeune carrière, mais l'accumulation récente saturait à la fois son cerveau et son moral.

CHAPITRE 7

Ecran de fumée

Il était environ dix heures quand José fit son apparition au commissariat. Certains de ceux qu'il croisait avaient un mot pour sa femme, d'autres pour sa propre santé, d'autres enfin, ne sachant comment l'aborder, se tenaient à distance avec parfois, juste un regard de complaisance.

Quand David apprit qu'il était arrivé, au lieu de changer de bâtiment pour le rejoindre, il lui proposa de faire l'inverse. C'est donc son chef qui vint à son bureau, dans l'extension. Cela faisait longtemps qu'il n'y avait plus mis les pieds et il fut surpris de certains changements.

David l'accueillit et ils se replièrent dans son bureau. L'entretien avait un caractère confidentiel que David voulait respecter. Leur conversation fut de courte durée.

Fidèle à lui-même, José se montra peu loquace sur son état psychologique, il se contenta d'affirmer que tout allait bien. Il préférait, disait-il, se replonger rapidement dans ses dossiers pour évacuer le drame de son esprit.

Et, comme pour lui donner raison, le téléphone sonna. C'était un des collaborateurs de Momo, il souhaitait parler à José.

David tentait de comprendre le fil de la conversation dont il n'entendait que les réponses de José :

- Oui, très bien et alors ?
- (*José à l'écoute*)
- Mais elle était bien débranchée non ?
- (*José à l'écoute*)
- C'est clair, sur la vidéo on ne voit rien, mais si personne n'y a touché ?...
- OK, tu fais ça, et José raccrocha.

Il cogita un instant avant de s'adresser à David :

- Garcia me dit qu'ils ont eu le rapport d'autopsie de Maurice. Finalement, il a été électrocuté et c'est certainement en tentant de s'écartier de la machine que sa blouse s'est prise dans les parties saillantes du tambour et qu'il est mort asphyxié. Ça explique les traces de ses deux mains sur le plastron. Ce qui est étonnant, c'est la force avec laquelle il a été happé. Mais au moins on sait que sa mort est certainement liée à la machine... même si elle était prétendument débranchée.

- Peut-être qu'avec les secousses, la prise s'est déconnectée ?

- J'y ai pensé aussi, mais il aurait fallu soit qu'elle ait été mal branchée et qu'elle soit tombée toute seule après l'électrocution, soit que le câble ait été tendu comme une corde à piano et que la prise ait été éjectée par la traction. Ça me laisse perplexe.

- C'est peut-être pour la débrancher qu'il s'était penché dessus comme on le voit sur la vidéo, non ?

- C'est une hypothèse, en effet.

- Ah, autre chose, je me suis permis de contacter le revendeur de ton téléviseur. Rassure-toi, je n'ai absolument pas parlé de toi, mais je lui ai demandé comment une dalle de verre pouvait exploser de cette manière. Il m'a répondu qu'à moins d'un échauffement extrême, c'est tout à fait impossible, d'autant que c'est un verre trempé.

- Et si on allait voir ça de plus près ?

- Tu t'en sens capable ?

- Oui, je te signale que j'ai dormi chez moi hier soir.

- Ah bon ? Je te croyais venu directement de l'hosto.

- Non, et de toutes façons, l'expert de l'assurance doit passer vers 11 heures. Il était censé m'appeler depuis là bas, mais comme ça, je serai déjà sur place.

Ils quittèrent le bureau pour gagner le parking et se rendre chez José.

Il ne leur fallu que vingt minutes pour arriver devant la maison. Des résidus de plastique et de matériaux qui auraient pu encore brûler étaient entassés sur le côté de la maison. Le téléviseur était encore dans le dressing, laissé en place pour l'expertise de l'assureur.

José évita de regarder l'espace où il avait découvert sa femme pour se concentrer sur l'appareil. Sa carcasse béante permettait d'en voir les entrailles avec l'électronique noircie, mais globalement préservée. Il y avait cependant une zone, au centre, qui était éventrée et retroussée vers l'extérieur. Le métal déchiqueté semblait avoir été découpé à l'ouvre boîte.

Il vérifia que la prise était bien débranchée. Les pompiers en avaient effectivement pris la précaution. Comme il s'accroupissait pour voir de plus près les détails, il questionna David :

- Franchement, tu crois vraiment que ça a pu tant chauffer que ça là dedans ?
- Non, c'est aussi ce que je me disais.

L'argumentaire portait sur le fait qu'en cas de surchauffe, la plupart des éléments auraient fondu.

On sonna à la porte. Quand José ouvrit au visiteur, il découvrit un jeune homme en costume clair, sobre, mais élégant. Il sourit intérieurement en estimant que sa tenue n'était pas celle d'un "gars de terrain" et qu'il allait certainement maudire la saleté en étrennant son beau pantalon bien repassé.

- Jules Avinsky, expert de la Cacif.
- Entrez, je suis José Potalominès, le propriétaire.
- Je vous présente mes condoléances.

Comme a son habitude, José resta de marbre et ne répondit pas à cette marque de compassion. Il fit un simple geste de la main en direction de l'escalier qui menait au premier étage.

Comme il suivait son visiteur, José se remémora ses gestes au moment de la découverte du sinistre et de sa femme. Il les revoyait tel un film qui se rejouait devant ses yeux et dont il était l'acteur.

Guidé à la fois par l'odeur qui imprégnait encore le dressing et les traces au sol jalonnant parcours aussi sûrement que des pas dans la neige, l'homme gravissait l'escalier sans que José eut besoin de lui indiquer le chemin.

Quand ils arrivèrent à l'étage, David était accroupi près de la carcasse du téléviseur et éclairait l'intérieur de sa torche. Il ne tourna que brièvement la tête en direction de l'expert qui le salua rapidement. Ce dernier s'installa devant le poste et demanda si c'était l'objet qui avait causé le décès de la femme de José. Répondant de fait à la question, José précisa quelques détails de la scène qu'il avait découverte la veille.

Il se rendit compte alors que le jugement qu'il avait d'abord eu de l'expert était peut être précipité. Il observa sa minutie, à la recherche du moindre détail de l'appareil, puis en parcourant la pièce. Il consignait soigneusement ses découvertes sur un cahier, coïncant de temps à autre son crayon entre ses dents pour se saisir d'un mètre ruban qu'il portait à sa ceinture. Toujours impeccable tel James Bond après une bagarre ou une poursuite, Avinsky était épargné des poussières qui couvraient le sol et les meubles alentours. José était persuadé qu'en quelques secondes, l'expert aurait épousseté ceux-ci avec son pantalon, mais il n'en fut rien.

Le travail dura près d'une heure et demie et, outre les mesures prises çà et là, l'homme demanda l'autorisation d'effectuer des prélèvements. José acquiesça, sachant par ailleurs que la démarche avait été faite à la fois par les pompiers et par les services de police pour leurs besoins propres.

Une chose intrigua Jules qui sortit un attirail spécifique de sa veste. A l'aide d'un combiné loupe éclairante, il fouilla les entrailles du téléviseur, d'abord avec une lumière standard, puis aux ultraviolets. A la lueur de la lampe, on distinguait une coulure gélatineuse que les poussières avaient rendue imperceptible à l'œil nu, mais que le faisceau lumineux mettait maintenant en évidence. A l'aide d'un coton tige, il préleva un peu de cette dégoulinure.

A l'évidence, l'expert s'affairait avec beaucoup de sérieux et de persévérance. Il est vrai qu'avec l'enjeu de sa mission, aucune piste ne devait lui échapper. Quand le travail d'un expert en assurance s'apparente à celui des enquêteurs de la police scientifique, c'est que l'affaire mérite qu'on s'attarde au moindre détail. A ce stade, Avinsky commençait à rassembler des éléments qui avaient peut-être échappé aux gendarmes venus faire les constats d'usage.

Il était près de midi trente quand il rangea enfin ses affaires, endossa sa gabardine et, tout en s'excusant d'avoir retardé José et David à l'heure du repas, quitta la maison.

Les deux collègues et amis restèrent encore une vingtaine de minutes à méditer sur les conséquences de cet accident fatal à Cécile, puis quittèrent à leur tour la maison de José pour aller déjeuner en ville. En chemin, David indiqua à José un dépanneur à l'enseigne de la marque du téléviseur dans l'intention de s'y rendre dans l'après-midi pour questionner quelques techniciens.

Le déjeuner fut frugal, mais José était apaisé. Il répondait même aux tentatives de David pour le détendre par un sourire, voir un petit rire. David profita de cet instant pour faire un point des affaires en cours. L'accident survenu à Cécile était venu perturber les plans des deux policiers et notamment du commissaire. José était en effet de ceux qui arrivent à gérer plusieurs affaires à la fois en établissant des passerelles entre chacune d'entre-elles de façon à pouvoir jongler de l'une à l'autre sans jamais se perdre dans les arcanes complexes de ce genre d'affaires. Dans ce domaine, il excellait et méritait tout à fait sa place dans la hiérarchie de la brigade criminelle. Fort de son expérience et de cette maîtrise hors du commun, il avait aussi gagné le respect de ses pairs. Aussi l'affublait-on quelquefois avec admiration du surnom de l'illustre Maigret, personnage fictif avec lequel il avait quelques similitudes et dont il avait certainement aussi hérité de quelques traits tout aussi fictifs.

Ils échangèrent encore quelques observations quant-aux méthodes d'investigations de l'expert. Impressionné par sa dextérité et sa méticulosité, José ne tarissait pas d'éloges sur cet homme qu'il avait

d'abord mal jugé. Il se laissa même aller jusqu'à évoquer une rencontre pour lui proposer de postuler à la recherche scientifique si son cursus le lui permettait et s'il était intéressé.

De manière sous-jacente à cette discussion, son ami sentait l'évasion de pensées de José. En focalisant son attention sur un sujet annexe, il se détournait de la réalité qui reviendrait inmanquablement le frapper comme un boomerang.

Pour l'heure, ils quittèrent le petit restaurant où ils venaient de prendre un rapide repas. Ils se rendirent alors au magasin que David avait repéré à l'aller et qui commercialisait la marque de télévision de José. Cette visite allait être plus instructive qu'ils ne le pensaient alors.

L'enseigne du commerce était assez ostentatoire, mais une fois la porte franchie, les deux policiers eurent une surprise de taille : les locaux étaient quasiment vides. Pour un commerce de ce type, cette absence d'appareils et même de rayonnages était curieuse. On voyait bien que les locaux avaient servi de hall d'exposition par le passé, la poussière et quelques câbles abandonnés ici et là en témoignaient. S'agissait-il d'un déménagement, d'un réaménagement, d'une cessation d'activité ?

La réponse à cette question allait être donnée par la personne qui s'approcha. L'homme était chargé d'un gros carton qu'il déposa sur une table basse. Puis il réajusta son col avant de demander à ses visiteurs la raison de leur présence.

Dans un premier temps, José se garda de se présenter sous son identité professionnelle. Il se contenta simplement de demander à leur interlocuteur s'il possédait au magasin un téléviseur du modèle qu'il avait soigneusement noté sur la petite carte qu'il lui remit. L'homme prit connaissance de la référence et marqua un temps d'arrêt. Son visage se crispa. Le temps sembla suspendu à ses lèvres, son visage ne décollait pas de la petite carte. Cela dura si longtemps que les deux autres se regardèrent, perplexes.

- Alors ? lança José pour débloquer la situation qui commençait à être embarrassante.
- Non ! répondit fermement le vendeur tout en rendant brusquement sa carte à José.
- Combien y a-t-il de modèles de ce type dans votre gamme ?
- Je ne sais pas, nous ne faisons plus ce produit.
- Comment ? Mais il y a à peine un an qu'il a été commercialisé et encore, je ne suis même pas sûr, dix mois peut-être ! affirma José. Le ton était à la surprise mêlée de doute.
- Peut-être, mais notre maison mère en a arrêté la fabrication.

David prit le relais :

- Un défaut peut-être, qui justifierait cet arrêt de production ?
- Oh, vous savez, ce marché évolue sans cesse, il y a sans doute d'autres modèles qui le remplacent, répondit l'autre laconiquement.
- N'avez-vous pas eu de retours sur cet appareil ?
- Ça se peut, mais je ne m'en souviens pas. Mais qu'est-ce qui vous intéresse tant sur ce modèle, je peux peut-être vous trouver un équivalent ?

L'habile dérobade ne déstabilisa pas José qui choisit ce moment pour dégainer sa carte de police qu'il montra subrepticement. Il espérait que la brève présentation de celle-ci jouât en faveur du stratagème qu'il venait d'imaginer. En effet, il se présenta, non pas comme de la police criminelle, mais de la brigade de répression des fraudes. Sous le regard médusé de David qui suivait la manœuvre sans comprendre, le commissaire improvisa une tirade dans laquelle il décrivit un scénario imaginaire de pseudo-contrefaçons sur ce modèle de téléviseur qui aurait été responsable de défauts électriques. Son but était de mettre son interlocuteur en confiance de façon à ce qu'il finisse par collaborer et les renseigner sur l'historique de ces appareils, tout en s'imaginant être disculpé.

La stratégie s'avéra payante : l'homme invita les deux enquêteurs à patienter et se dirigea vers l'arrière du magasin, s'éclipsant pour téléphoner.

Pendant ce temps, David s'intéressa au seul carton présent dans l'immense espace vide et que le vendeur avait dans ses bras à leur arrivée. Bien que relativement neutre, il comportait une mention "retour" inscrite au feutre sur le dessus. David entrouvrit machinalement le carton et y découvrit le dessus d'une télévision. Une feuille de papier était pliée à cheval sur l'écran. David s'en saisit. Il y avait quelques lignes griffonnées sur le papier à l'entête de "DONICUR". Il ne l'avait pas remarqué de suite, mais le commentaire lui disait quelque chose. Il demanda à José la carte sur laquelle était écrit le modèle de son téléviseur.

Oh stupeur ! À quelques caractères près, le modèle figurant sur la carte coïncidait avec l'inscription sur la feuille. David photographia discrètement le document avec son Smartphone. Pendant ce temps là, José arpentaient les locaux. Il jeta un œil par l'entrebâillement de la porte du fond, entendit l'autre au téléphone qui semblait furieux. Il remarqua aussi une bonne trentaine de cartons entreposés de manière anarchique dans ce réduit. Ils étaient identiques à celui que David examinait.

Comme la conversation téléphonique s'achevait, José rejoint David. Leur posture impassible ne laissa rien paraître de leurs investigations. L'homme invita les deux enquêteurs à contacter la maison mère. Selon lui, il n'avait pas plus d'information à leur communiquer. A la fois frustrés et satisfait de leurs trouvailles, ils prirent congés et quittèrent les lieux.

A peine sortis, David lança une remarque symptomatique de leur visite :

- sinistre !

José se contenta de sourire, il était assez satisfait, même si leur travail n'avait fait qu'ajouter du mystère à l'accident qui avait emporté Cécile. Pourtant, il y avait à présent un élément commun à deux drames de ces derniers jours.

La société Donicur était à la fois le constructeur des machines à laver responsables de l'accident de la laverie et figurait en bonne place sur un document lié à la marque du téléviseur de José.



CHAPITRE 8

Donicur Concept

Le lendemain, c'est David qui entreprit de rechercher le siège social de la société Donicur. Malgré des recherches intensives sur Internet et sur les bases des instances du commerce national et international, le nom restait introuvable. Le numéro de téléphone que leur avait communiqué Frédéric Tusten de la société Leaderti n'avait pas d'abonné.

Aussi, le policier dut-il avoir recours à beaucoup de patience et d'intuition pour trouver le début d'une piste concernant ce distributeur.

En effet, Donicur s'avéra être un prête-nom pour le compte d'une société de développement électronique. Outre de l'électroménager, du matériel high-tech et autres produits grands public, l'enseigne était interconnectée avec des réseaux de fabricants de cartes électroniques. Il en trouva dans de nombreuses filières qui sous-traitaient pour le compte de grandes entreprises. Les appareils, machines et autres accessoires pour l'industrie automobile avaient quelques filiales communes, dont Donicur qui s'était récemment emparée d'une part du gâteau.

Derrière un montage financier complexe, l'entreprise dissimulait une activité mal définie et se constituait un trésor de guerre dans quelques paradis fiscaux. C'est avec la complicité de ses collègues de la police des finances et aussi des douanes, que David pu enfin localiser une adresse fiable. Mais il se garda d'annoncer son passage, prenant le risque de se voir refuser tout accès s'il se présentait à la porte de cette agence.

L'adresse était localisée à Rouen, mais, là encore, il ne s'agissait au mieux que d'un dépôt. Il contacta ses homologues locaux qui se rendirent discrètement sur place pour constater l'apparence du local dépositaire de la marque. Ils furent pour le moins surpris et David ne le fut pas moins quand il fut informé de leur découverte. En effet, l'enseigne figurait en bonne place sous couvert d'une célèbre chaîne

de commerce électronique international. Ce nom était associé à un gros site de vente par Internet.

Le mystère était entier. Que se cachait-il derrière ce masque ? José venait d'arriver après avoir achevé les préparatifs des funérailles de Cécile. David lui fit part de ses informations et tous deux décidèrent de se rendre sur place. Après tout, les instances juridiques feraient leur travail si quelque chose de frauduleux était couvert par cette marque.

Les voilà donc partis à bord de la Caterham en direction de Rouen. Durant les presque six heures de trajet, ils durent s'arrêter une première fois pour prendre un café, une seconde pour satisfaire leurs besoins naturels, puis pour déjeuner, mettre en place la capote car le temps s'était gâté et enfin pour chercher un hôtel.

Il était tard et José proposa à David une petite visite autour des locaux de Donicur avant d'aller se restaurer. En ayant fait cette petite reconnaissance préalable, ils arriveraient ainsi plus sereins le lendemain matin aux portes de la société. Afin de ne pas être confondus avec des cambrioleurs, ils donnèrent rendez-vous aux collègues qui avaient renseigné David par téléphone le matin même. Comme ils le leur avaient annoncé, les locaux semblaient peu engageants, quand bien même ils étaient assez imposants par la taille et qu'ils arboraient fièrement l'enseigne de la maison "mère".

Par chance, le bâtiment n'était pas gardé et on pouvait faire le tour de l'enceinte grillagée sans autre difficulté que quelques buissons qui s'étendaient de manière anarchique autour du périmètre. Les faisceaux des lampes zébraient la façade de bardage métallique où il n'y avait presque pas de fenêtre. Seul le haut des murs était garni de plaques transparentes plastifiées afin de fournir un peu de lumière à l'intérieur.

Il ne semblait y avoir aucune activité, le site paraissait même déserté. Il s'agissait pourtant bien d'un site de fabrication à en juger par les déchets repérés dans quelques bennes autour de la structure. Aussi, bredouilles, les cinq policiers se séparèrent tout en promettant

de se communiquer les informations à venir. Au moment de tourner le dos au bâtiment, José eut le sentiment d'être observé. Il se retourna vivement et aperçut une ombre qui se dissimula derrière une palissade. Les trois collègues étant partis devant, il ne pouvait s'agir que d'une tierce personne.

- tu as vu ? Chuchota José à l'adresse de David.
- quoi donc ?
- quelqu'un !

José revint sur ses pas, suivi de son ami. Mais leurs recherches restèrent vaines, la silhouette avait disparu.

David et José se mirent alors en quête d'un restaurant et terminèrent leur soirée sur les multiples questions qui émaillaient ces enquêtes à rebondissement. Un message SMS arriva sur le portable de José : "*Tous les volets de l'appartement de Vaulx-en-Velin ont été démontés*". Les scellés avaient donc été franchis. L'information provenait du bureau scientifique en charge de l'expertise.

Le lendemain, de bonne heure, ils se rendirent au commissariat local. La nuit avait suscité des cogitations chez les deux hommes et ils avaient abouti tous deux au même besoin : celui de recouper ces affaires avec d'autres enquêtes en cours au niveau national. Grâce à un outil informatique adapté, ils eurent rapidement un listing des morts brutales similaires survenues dans les dernières semaines sur l'ensemble du territoire. Il y en avait plus de 80. Le travail d'épluchage fastidieux fut remis à plus tard, car après la visite chez Donicur, la route serait encore longue.

La Caterham franchit les portes de l'entreprise et David la gara à distance de l'entrée principale pour ménager l'effet de surprise de leur visite. Mais ils furent assez vite convaincus qu'on avait devancé leur arrivée. La jeune femme qui les accueillit sembla réciter son texte à la manière d'un automate.

Aussi, quand elle les orienta vers un interlocuteur prétendument compétent, les deux compères ne furent pas dupes. La personne qui

les reçut répondait de manière très succincte et évasive à leurs questions :

- Pouvez-vous décrire votre activité, la raison sociale de votre établissement ?
- Nous sous-traitons des activités techniques de la marque qui nous emploie. Nous réalisons des travaux de montage et d'assemblage.
- Sur quels types d'appareils ?
- C'est variable, le constructeur répond aux demandes du marché et c'est très fluctuant.
- Vous ne travaillez que pour lui ?
- Non, bien sûr, nous avons d'autres clients.
- Vous seriez à même de nous présenter une liste de ces clients ?
- Je vais demander.

Et après un court moment d'absence, il revint leur dire que ce serait prêt le lendemain. Mais devant l'insistance des deux enquêteurs, l'homme répondit qu'il faisait de son mieux, mais que leur système informatique était en panne.

Manifestement, on ne faciliterait pas leur enquête. Il leur fallait donc recourir à la ruse. José se fit plus direct et demanda à visiter leurs locaux. Mais leur hôte tempéra. Il demanda s'il pouvait bénéficier d'un délai, en raison de procédés de fabrication qui, disait-il, nécessitaient quelques précautions de sécurité. Bien entendu, il resta évasif sur la nature de ces précautions.

Alors David mit les bouchées doubles :

- Cher monsieur, nous sommes ici dans le cadre d'une enquête, faut-il vraiment que nous nous montrions plus convaincants ? dit-il avec une pointe d'autorité et un sourire à la commissure des lèvres.

Mais le jeu de chat et souris ne faisait que commencer. Il ne fallut pourtant que quelques minutes à José pour obtenir ce qui leur permettrait d'aboutir : une commission rogatoire en bonne et due

forme. Il promit alors que la visite aurait lieu et il eut gain de cause quand, environ une demi-heure plus tard, un planton du commissariat voisin leur amena le précieux sésame.

L'entrefaite avait mobilisé une armée de représentants de la direction de l'entreprise et la visite des deux inspecteurs prit soudain une toute autre tournure.

David et José avaient désormais des renforts et ceux-ci allaient s'avérer de toute importance quand, une fois dans la place, ils commencèrent leurs investigations. Leur présence créait manifestement un malaise que la direction tentait de contenir.

David s'entretint à l'écart avec José et le gradé qui encadrait le peloton de gendarmerie. Il leur fit remarquer que, si les locaux semblaient à priori normaux, étrangement, il y manquait de la matière première et du stock.

Il émit alors l'hypothèse qu'un minutieux travail de dissimulation devait avoir suivi leur visite impromptue de la veille au soir. La fuite de la silhouette de la nuit passée était sans doute l'élément le plus probant qui étayait ses soupçons.

Les sept gendarmes qui étaient venus aider leurs collègues, exploraient méthodiquement tous les recoins. Pour un atelier de développement électronique, il semblait pour le moins improductif tant les composants électroniques qu'on était censés y fabriquer étaient absents, ou, si peu nombreux. De plus, le personnel semblait égaré, comme s'il leur manquait quelque chose. José avait remarqué ce comportement déconcertant alors que certains déambulaient sans rien faire dans l'immense hangar sans doute en attente d'activité.

Dans une telle société de production, le moindre relâchement d'activité est source inéluctable de perte de rendement et, bien que n'étant pas du métier, les policiers le savaient bien. Comment se faisait-il que la moitié des ouvriers n'était pas affairé devant une machine et que des caisses ne recevaient pas de produit fini ?

Tandis qu'il s'avança dans un local isolé où trônaient des machines

complexes abandonnées à leur sort, il remarqua que, de l'une d'entre elles, suintait une matière gélatineuse et liquide à la fois. Des gouttes tombaient directement sur un sol très bien entretenu et le contraste avait attiré son attention. Il se pencha et eut un flash : cette matière lui rappela soudain celle que l'enquêteur expert avait prélevé sur son téléviseur.

David et les sept gendarmes erraient encore dans le reste de l'atelier, quand José sortit du local et réclama à un employé quelques échantillons de leur production. Il n'eut pas le temps de répondre, qu'un homme en veston et cravate intervint :

- nous sommes en période creuse, la demande étant réduite, nous n'avons pas de stock en ce moment.
- vous avez bien des échantillons commerciaux, non ?
- non, ici, c'est la partie assemblage.
- d'accord, alors où sont les ateliers de fabrication, vos locaux commerciaux ?
- ils ne sont pas en France !

Mais, se rendant compte que son mensonge allait l'entraîner sur une piste glissante, il se ravisa :

- nous sommes en quête de nouveaux partenaires, c'est confidentiel pour l'instant, le personnel n'est pas encore informé.
- Et ça, qu'est-ce que c'est ? José avait récupéré un peu du gel sur un papier pris sur un dévidoir d'essuie-mains.

L'homme se défaussa en prétextant une fuite de graisse ou similaire. José insista et entraîna un petit cortège derrière lui pour revenir à la machine incriminée.

Il demanda qu'on ouvre le couvercle de celle-ci. Puis, dans un silence religieux, il examina l'endroit d'où provenait le liquide. Il y avait une empreinte d'un objet de petite taille, dont le bord devait être bardé de petites griffes qui avaient laissé leur marque dans la gelée orange. Il repéra aussi quelques minuscules débris noirs.

David photographia le tout et José, sans dire un mot, récolta un maximum de matière et mit son prélèvement dans un sachet

plastique.

- Nous allons analyser ceci, dit-il en assassinant des yeux son interlocuteur.
- Que faites-vous des secrets de fabrication ?
- Pour de la graisse ? (José avait trouvé une brèche).
- Je ne sais pas si c'est de la graisse, ça peut venir de nos produits ...
- Bon, assez joué, dit sèchement José, vous nous montrez ce que nous sommes venus chercher ou je fais fermer votre club de vacances et je le mets sans dessus-dessous pour trouver.
- Je ne vous permets pas, dit l'autre avec un ton hautain.
- Eh bien, moi, je me le permets, dit José flegmatique. Ce qui eut le don d'amuser les gendarmes ainsi que David.
- Mais que cherchez-vous au juste ? La voix provenait de derrière l'atroupement et la femme qui venait de s'immiscer dans le jeu se présenta comme la directrice.
- Si vous montez des composants électroniques, vous devez bien en avoir un stock, des cartes vierges, des cartes assemblées, etc.... Alors, où sont-elles ?
- On vous en emmènera à vos bureaux, nous sommes en rupture.
- Je crois que vous m'avez mal compris, je ne crois pas à cette prétendue rupture et je vous somme de me montrer vos stocks à l'instant.

Elle demanda à l'un de ses collaborateurs d'apporter un processeur modèle. L'objet correspondait bien à l'empreinte relevée sur la machine. Il semblait réalisé dans une matière moulée et comportant un petit renflement en son centre.

- C'est le même qui était dans cette machine ? demanda José.
- C'est un prototype.
- Bien, on avance, mais j'aurai souhaité un exemplaire de série.
- Je vous l'ai dit, nous sommes en rupture, dit la femme agacée.
- Très bien, débrouillez-vous pour m'en procurer un dès demain, vous prendrez mes coordonnées sur cette carte.

David, satisfait, dit simplement, mais à haute et intelligible voix :

- jeu, set et match !

- au revoir, dit José, merci pour votre accueil, nous reviendrons sûrement, d'ici là, merci de reprendre une activité normale. La cinglante tirade avait fait mouche, les cadres restèrent comme scotchés tandis qu'une assistante raccompagna tous les gendarmes aux portes de l'entreprise.



CHAPITRE 9

Révélation

Subrepticement, David avait subtilisé le prétendu prototype de processeur qui leur avait été confié lors de leur visite chez Donicur. Le laboratoire avait entre ses mains cet exemplaire et les prélèvements recueillis par José. Il ne leur fallu qu'une demi-journée pour produire un rapport détaillé sur l'étrange matière qui garnissait le dessus de la machine de production.

Le rapport était sans appel et les enquêteurs demandèrent aussitôt à l'un des experts du labo de venir leur expliquer les termes plus techniques. Samuel De Carlo répondit à la demande et arriva une heure plus tard, bloc note à la main.

Le compte rendu débutait par l'analyse des débris qui avaient été trouvés englués dans la matière gélatineuse. Il s'agissait d'un enrobage traditionnellement utilisé pour la conception de puces électroniques. A base de polymères plastiques, il présente l'avantage d'être à la fois isolant, léger et facilement façonnable même à des températures non destructives pour le composant qu'il protège des chocs et des agressions mécaniques externes.

Samuel expliqua que, parmi les débris, le labo avait trouvé des traces d'une matière organique que la supposée graisse orangée du prélèvement n'avait pas permis d'isoler de manière nette. Il expliqua que certains instituts travaillent sur des substrats biodégradables à base d'amidon, de chitine ou encore de la gélatine dure servant dans la fabrication des gélules de médicaments. Mais là, il s'agissait d'autre chose. Sans être absolument affirmatif, il qualifia l'origine possible de la matière découverte de... biologique.

Si cette découverte était confirmée, on comprenait les réticences de Donicur à livrer ses secrets de fabrication. Pour autant, il fallait pousser plus loin l'investigation. En effet, même un tel secret de fabrication ne justifierait pas la mort accompagnée d'un subtil maquillage en accident pour dissimuler des fuites industrielles.

José appela aussitôt l'expert de la Cacif, Jules Avinsky en lui demandant d'apporter son rapport d'expertise. Tard dans la soirée, celui-ci vint compléter les échantillons de matière et le puzzle commençait à prendre forme. En effet, grâce à la combinaison des différentes sources désormais en leurs mains, les experts du laboratoire firent bientôt une découverte encore plus surprenante.

Mais c'est à huis clos qu'elle fut révélée seulement à José et à David. Avinsky à qui on avait demandé de patienter dans le local café à l'autre bout du couloir, fut ainsi écarté des stupéfiantes découvertes résultant de l'analyse.

Samuel posa son bloc sur le bureau et son visage exprimait la teneur grave de ce qu'il avait à leur dire :

- José accroche-toi, tu vas tomber raide...
- Rien ne peut plus me surprendre avec cette affaire
- Que tu dis... et tu devrais plutôt dire CES affaires !
- ???
- Domicur n'est pas en première ligne dans tout ça, ce ne sont que des intermédiaires. Et il n'est pas impossible qu'ils ne soient pas les seuls. Tenez-vous bien, car je crois que cette affaire est une bombe. Le gel provenant de la télévision de José et celui de chez Donicur proviennent de la même source. Il s'agit d'un composé chimique destiné à protéger les prélèvements organiques utilisés dans les greffes humaines. Je vous le donne en mille, les miettes de matière biologique trouvées dans le gel sont d'origine humaine !
- Quoi ? David sauta presque de sa chaise.
- Je vois que tu as bien compris, mais ça n'est pas tout. On a emmené le prélèvement à l'institut médical pour pousser plus loin dans l'analyse ADN. Il s'agit de morceaux de cerveau humain.
- Rassure-moi, dis-moi que ce sont des cellules de culture !
- Ça, messieurs, c'est à vous de le découvrir. Les fragments sont trop pollués pour le savoir. Il nous faudrait travailler au niveau moléculaire et encore, sans garantie de résultat.
- Et... il en faut beaucoup ? David parlait de morceaux de cerveau comme d'une matière première et il voulait évaluer le mécanisme de production pour estimer le volume, pour ne pas dire

l'ampleur du trafic.

- S'il y a des pertes et selon ce qui est recherché, un seul cerveau d'un kilo et demi ne suffit peut-être pas. On n'est pas sur du volume, mais sur de la qualité.

- Mais pourquoi ? Un microprocesseur classique ne fait que quelques millimètres carrés non ? Alors pourquoi tant de matière ?

- Si tu veux produire de la peau artificiellement, il faut souvent en fabriquer beaucoup pour en avoir un peu qui soit exploitable. Mais pour le cerveau, c'est différent. On ne sait pas fabriquer du cerveau "sur mesure", enfin, pas que je sache. Alors il faut fabriquer un produit fini pour prélever le morceau souhaité.

- Tu es en train de dire qu'il faut fabriquer un cerveau humain complet pour en prélever un échantillon ? Ça se fabrique en labo un cerveau ? ... Ne me dit pas qu'il faut le prélever sur un homme !

- Je n'en sais rien, je n'en suis pas à ce point de connaissances. Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'on ne fait pas ce genre de trucs à partir d'un minuscule échantillon, il faut compter avec les déchets.

José était déjà debout et David était bouche bée à digérer la spectaculaire information.

- Nom de ! ... David se mordait les lèvres et étouffa le juron qu'il s'apprêtait à dire.

- Mais bordel de merde, à quoi ça sert, ce truc ?

Samuel reprit :

- Les enjeux de la communication informatique et de la technologie qui va avec sont tels qu'il faut être de plus en plus performants. On a essayé toutes sortes de méthode pour réaliser le processeur de demain. Le fait d'y ajouter des cellules biologiques n'est pas une idée nouvelle en soi, mais personne n'a jamais annoncé l'avoir réalisé, produit et mis sur le marché. Encore moins à partir de cellules humaines réelles et surtout pas du cerveau !

- Bref, si je résume bien, il y a des cinglés dans la nature qui sont en train de fabriquer des microprocesseurs à base de cellules de cerveau humain dont on ne sait pas encore si elles sont de culture ou naturelles, je me trompe ?

- Hélas non, José, tu ne te trompes pas, c'est exactement ça.

Avinsky en était à son troisième café quand on le pria de rejoindre le bureau. A son tour, il présenta ses propres conclusions de l'expertise faite à partir des éléments prélevés dans le dressing du domicile de José.

Les trois hommes, tendus, écoutèrent studieusement l'expert de la société d'assurance :

- Messieurs, je dois dire que je n'ai jamais eu affaire à de telles circonstances. Circonstances, monsieur Potalominès, pour lesquelles je vous présente à nouveau ma sincère compassion.

José inclina brièvement la tête en signe de reconnaissance.

- Hum, hum, (Avinsky était embarrassé), sachez que, outre l'étrangeté du scénario qui a conduit à l'explosion du téléviseur dans le dressing, j'ai fait d'étranges découvertes à la lecture du rapport de notre laboratoire.

Samuel, David et José échangèrent un regard furtif et rempli d'inquiétude.

- Les composants électroniques qui composent un circuit imprimé dans un appareil de ce type sont, en principe, clairement identifiés. Sauf que, dans notre cas, le labo n'a pas pu corréliser les indications du constructeur avec les échantillons du prélèvement. Cette... comment dirais-je... "pâte" résulte d'un amalgame de plastique, métaux, pâte de contact, dont je précise qu'elle est destinée à favoriser les écoulements de chaleur et de silicium. Ça, c'est la théorie à l'étude visuelle. Quand ils ont mis ça sous le microscope et surtout à l'analyse chimique, les appareils n'ont pas pu isoler toutes les composantes de cet amalgame. D'où notre déception : on ne sait pas ce qui a causé une telle déflagration. Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce mélange ne semble pas explosif en soi, mais que sa composition est trop complexe pour nos appareils.

- Donc, vous ne savez pas tout ce qui compose cette "pâte", c'est bien ça ?
- Malheureusement oui.

Les trois policiers étaient presque soulagés. Ils avaient craint, chacun à leur tour, que le laboratoire du cabinet d'assurance soit parvenu à la même découverte que Samuel et que l'affaire ne soit ébruitée. Non seulement cela aurait nuit à la suite de l'enquête, mais l'information n'aurait plus été maitrisable avec des conséquences incertaines. L'impuissance du labo missionné par l'assureur à déceler les particules biologiques probablement contenues dans le prélèvement les rassurait donc.

David fit diversion pour éviter le sujet de fond :

- Existe-t-il un risque toxique ou de pollution ?
- Notre laboratoire me l'aurait communiqué, répondit Jules Avinsky.
- Quelle suite comptez-vous donner à cet accident ? demanda alors José.
- Souhaitez-vous en parler en privé ?
- Non, ça ira...
- Eh bien, l'assureur vous couvrira selon les termes de votre contrat au titre d'un accident domestique ordinaire n'impliquant pas la responsabilité du constructeur. Nous ne pouvons pas, en effet, les traîner devant les tribunaux sans avoir d'arguments recevables.
- Savez-vous s'il y a eu d'autres cas ?
- Pas à ma connaissance, mais, vous savez, mon domaine d'activité est limité.

José se leva. Il ne contesta, ni n'argumenta la déclaration de l'expert qui n'était pourtant pas en sa faveur. Aussi, Avinsky fut presque surpris que l'entretien s'acheva sur cette quasi-défaite pour lui. Mais il n'insista pas, ce qui fit les affaires des trois enquêteurs. José savait que l'issue de leur enquête le mènerait forcément à la même conclusion et que sa cause pourrait être recevable au terme de l'instruction.

Pour l'heure, il rangea son dossier personnel parmi les "cas" de cette affaire, non sans regret, mais avec un espoir toutefois : celui d'élucider cette affaire.

Il était déjà tard, mais il prit l'initiative de déranger le cabinet du préfet pour obtenir un rendez-vous à la première heure le lendemain.

Ce fut donc à l'aube que le petit groupe composé du commissaire, de son adjoint et de deux experts du laboratoire dont De Carlo se présenta à la préfecture. Avec les réserves d'usage en matière d'enquête, le préfet fut informé de la gravité de leurs découvertes et du caractère sensible de cette affaire. Il leur accorda toute liberté de moyens pour poursuivre leurs investigations et leur promit l'appui des instances nationales pour aboutir. Il voulait, disait-il, "la tête du serpent" et pas seulement "ses viscères".

Domicur à Rouen fut mise sous surveillance téléphonique et informatique et on mena une enquête sur chacun des salariés. Ce travail de fond permit rapidement de relier la société à l'un de ses fournisseurs. Il s'agissait d'un hôpital de la région toulousaine. C'était la seule source possible de tissu cérébral.

La course contre la montre avait débuté. Il fallait à présent que le piège puisse se refermer sur la tête du serpent pour reprendre les termes du préfet.

Une perquisition officielle était nécessaire pour valider les constats devant les tribunaux. Or malgré les fortes présomptions, personne ne pouvait prétendre figer les activités d'un hôpital, fut-ce pour les besoins d'une perquisition judiciaire. De plus, si la cible était en milieu confiné, il serait sûrement exigé des conditions sanitaires telles que leur mise en pratique laisserait le temps aux impliqués de détruire les preuves.

L'équipe tenait au flagrant délit et il fallait donc savoir quoi et où chercher. Et tans pis pour les procédures !

Dans un premier temps, une équipe d'observation fut installée aux abords de l'établissement et le manège du personnel suivi de près.

Depuis un "sous-marin", véhicule bardé d'appareils de surveillance et également d'un appartement avec vue sur l'hôpital, les policiers espéraient recueillir suffisamment d'éléments leur permettant de passer à l'action.

C'est ainsi que l'hôpital civil des Hautes Clairières fut la cible des caméras haute définition et des micros. Des micros d'une technologie si sophistiquée qu'ils permettaient d'écouter les conversations au travers des murs à plus de 200 m de l'enceinte des bâtiments.

Il fallait être sur ses gardes, la réussite du projet en cours en dépendait. David, qui passait le plus clair de son temps dans l'appartement espion, savait ce que cette opération avait d'illégal. La fin justifiant les moyens, José avait missionné quelques équipiers triés sur le volet pour cette discrète surveillance, sans leur dévoiler l'objectif ultime : investir les lieux sans autorisation.

José était resté à Lyon. Son heure n'était pas venue et l'absence simultanée des deux piliers du commissariat aurait pu attirer l'attention. Aussi avait-t-il préféré ne participer qu'à la phase finale de la perquisition illicite et tenue secrète.

Pour l'heure, à Vidailhan, dans la banlieue de Toulouse, on guettait les aller-venues, les livraisons et expéditions et on scrutait étage par étage là où une activité inhabituelle pouvait se fondre dans le fonctionnement classique d'un hôpital.

Et c'est une conversation à trois au pied de l'une des ailes du bâtiment principal qui attira l'attention des inspecteurs. Un peu plus tôt, une camionnette précédée d'une voiture ouvreuse s'était parquée à proximité d'une entrée secondaire au bas d'une rampe qui fut identifiée comme un accès aux sous-sols. Il n'y avait là rien d'original si ce n'était que la camionnette était immatriculée dans le département de Seine-Maritime, celui-là même de la société Donicur.

Dès lors les micros prirent le petit groupe pour cible et ils ne tardèrent pas à hameçonner un poisson.

Un homme en costume s'adressait à un autre vêtu d'une blouse blanche :

- On a eu de la visite.
- Il fallait s'y attendre avec vos conneries.
- ... conneries dues à vos coups d'accélérateur.
- On ne peut pas se permettre d'attendre et si ça ne vous convient pas comme ça, les clients ne manqueront pas.
- Quoiqu'il en soit, il faut déménager.
- Facile à dire, les sources ne se transportent pas si aisément.
- Combien de temps ?
- On a déjà commencé le processus de conditionnement, mais on ne pourra effectuer un transfert que demain. De nuit, c'est trop risqué.
- Le camion réfrigéré sera là à 9h tapantes, soyez prêts.
- C'est bon pour toi Gil ?

Le troisième homme répondit :

- On stockera le matériel dans les caissons une heure avant, ça devrait tenir pour un trajet de 3 à 4 heures.
- Bon, c'est d'accord, rendez-vous ici à l'heure dite.

Le groupe se dispersa, l'homme en costume retourna à la voiture, l'autre à la camionnette et tous deux s'éloignèrent de l'hôpital tandis que l'homme à la blouse y entra par la porte du sous-sol.

Aussitôt, tous les policiers se regroupèrent à l'appartement.

David prit le commandement :

- on ne peut pas attendre, j'informe José, il faut entrer cette nuit, après, il sera trop tard !

Dès lors, chacun commença à se préparer pour une intervention dans les locaux de l'hôpital.

Coralie, l'une des observatrices qui espionnait l'hôpital depuis la fenêtre parla soudain avec un correspondant dans son micro-casque :

- Il est entré, il va déboucher d'un moment à l'autre dans le hall pour prendre l'ascenseur, ne le rate pas !

Elle seule entendit la réponse de son collègue, infiltré dans les

murs de l'immeuble où l'homme à la blouse blanche venait de pénétrer.

Elle reprit :

- OK, je te suis !

Et la balise portée par son collègue décrivait un tracé qui se superposait à une image en surimpression du squelette de l'hôpital. Elle indiquait chacun de ses déplacements supposés suivre ceux du suspect.

Effectivement, comme l'avait prédit Coralie, la balise de Stéphane marqua un temps d'arrêt puis s'éleva à la verticale en suivant la cage de l'ascenseur. Les deux hommes devaient se tenir l'un près de l'autre.

David, qui avait rejoint le poste où se tenait Coralie fit une moue réprobatrice : - Pas trop près Steph, pas trop près !

Il craignait que la filature ne soit découverte et qu'elle fasse capoter la suite.



CHAPITRE 10

L'assaut

Une procédure dans les règles eût été sans doute trop longue à mettre en œuvre et lorsque David prévint José, il savait pertinemment qu'il était fort probable qu'il arriverait à destination après le dénouement de l'intervention.

Au prix d'une incursion nocturne et, bien sûr, illégale dans l'enceinte de l'hôpital, un processus commando venait de se mettre en marche que rien ne pourrait désormais enrayer.

José préféra toutefois avertir ses supérieurs afin que la perquisition ne soit pas affublée d'une invalidité administrative pour carence d'autorisation. Il sortit son chef de son sommeil en lui précisant tous les détails, le suppliant de tout faire pour que leur travail ne soit pas anéanti pour vice de procédure et ne se termine par un fiasco.

A 22 heures, alors que José fonçait sur Toulouse, les 13 hommes et femmes armés et protégés de leurs gilets pare-balles pénétrèrent dans l'enceinte de l'hôpital par une porte de service que leur collègue Stéphane, resté à l'intérieur, leur avait ouverte.

Le personnel de gardiennage fut habilement contourné grâce aux balises qu'il avait préalablement fixées à leurs tenues de service trois heures auparavant. Guidés depuis l'appartement espion par Coralie, elle-même secondée par Gilles, le commando progressait à présent dans les couloirs et les escaliers pour atteindre leur but final au 4^{ème} étage.

Evitant les couloirs et coursives fréquentées par le personnel de service, le groupe progressait furtivement de palier en palier en prenant toutes les précautions de discrétion. A l'approche de chaque porte palière, leur chef marquait un temps d'arrêt et, s'étant assuré que personne ne viendrait les surprendre dans la cage d'escalier, il entraînait ses hommes à sa suite.

Dans son casque il entendit pourtant Coralie annoncer calmement, presque en chuchotant comme si elle avait été elle-même sur place :

- 3^{ème} gauche montant deux niveaux !

Dans son jargon, elle signifiait ainsi qu'un individu s'était engagé dans l'escalier et progressait vers eux en montant deux niveaux en dessous d'eux. Un laps de temps suffisant pour que les deux hommes de fin de file redescendent à sa rencontre et l'interceptent en se cachant dans un recoin, attendant son passage devant eux.

La jeune infirmière faillit hurler à la vue des deux hommes cagoulés et armés, mais ils ne lui en laissèrent pas le temps en plaquant une main sur sa bouche et en la saisissant fermement pour l'immobiliser. En quelques gestes choisis, appuyés à l'aide du brassard marqué "Police" sur sa manche, l'un des hommes fit comprendre à l'infirmière qu'il fallait qu'elle fasse silence et qu'elle devait rester en arrière, à couvert.

Pendant ce temps, le groupe avait atteint le 4^{ème} étage et s'apprêtait à s'engouffrer dans le couloir, dès que Coralie aurait vérifié qu'il était désert. Malheureusement, comme le redoutaient les infiltrés, des personnes s'affairaient à cet étage en vue du "déménagement". Il fallut donc organiser l'assaut dans l'urgence.

David, en retrait, surveillait l'opération, il était accompagné de près par un des hommes du groupe d'assaut équipé d'une caméra. L'image était retransmise au PC de fortune installé dans l'appartement espion et enregistré pour servir de témoin rétrospectif de l'opération. Ce moyen vidéo permettrait par la suite de reconstituer les étapes de l'investigation et d'identifier chaque personne. La caméra était équipée en outre d'une "vision" infrarouge qui s'affranchirait, le cas échéant, du problème d'éventuelles fumées.

Hervé, chef du groupe, se tourna vers ses hommes et leur donna les consignes par gestes. Aguerris à l'exercice, ils savaient leur rôle à chacune des étapes, leur position et la séquence de déplacement. Au signal donné, ils investiraient le couloir.

Coralie annonça soudain par radio : - maintenant !

En moins de 10 secondes, les 13 policiers se répartirent de part et d'autre du couloir : - Police ! Personne ne bouge !

Surpris en plein labeur, les autres en débâcle, se mirent à courir en lâchant tout par terre pour tenter d'échapper aux policiers. Tels des rugbymans en pleine action, ils neutralisèrent pourtant la plupart d'entre eux en les plaquant au sol. L'intervention était physique et virile. D'un côté comme de l'autre on ne faisait pas toujours dans la dentelle. Çà et là, une rixe opposait les deux camps, mais était vite sous contrôle des policiers.

Si le groupe d'interception de la police se révéla efficace en terme de rapidité d'investissement des lieux, cela n'empêcha pas à quelques-uns de leur échapper et de tenter au passage de détruire les "preuves" par les flammes.

C'est ainsi que soudain, une violente déflagration souffla tout l'étage qui s'embrasa du sol au plafond. Il y eut un vent de panique et un mouvement de repli dans l'escalier, où personnel et policiers, dont David et son "caméraman" trouvèrent refuge.

La boule de feu s'étant disloquée, la marche en avant reprit aussitôt et l'incendie pu être localisé à l'autre extrémité du couloir. On alerta les pompiers en renfort, tandis qu'on essayait de limiter sa propagation à l'aide d'extincteurs.

Une épaisse fumée envahit rapidement l'étage et quelques forcenés en profitèrent pour lancer des projectiles pour ralentir la progression des forces de l'ordre. Cela les obligea à se réorganiser en position d'attaque. Coralie jouait un rôle essentiel en les guidant, gênés qu'ils étaient par la fumée et les fluctuations de température qui brouillaient l'image infrarouge qu'elle recevait.

S'armant de toute sa détermination à ne pas vouloir laisser s'échapper des pièces à conviction, David s'engagea dans le couloir. Sous la protection de la troupe d'assaut, il avançait en se protégeant

comme il le pouvait de la chaleur. Il devait quelquefois slalomer entre flammes, débris et quelques derniers résistants insoumis pour gagner les derniers boxes dont certains commençaient à être attaqués par les flammes.

Dehors, de nombreux véhicules de pompiers arrivaient au pied de l'immeuble et préparaient leurs tuyaux pour attaquer le feu. Il fallait faire vite, car déjà des flammes léchaient la façade. Dans la confusion, l'évacuation pouvait aussi permettre à certains suspects de se mêler au reste du personnel.

Mais les rebelles ne renonçaient pas à défendre leur bastion, l'enjeu était trop important. David, même s'il s'en doutait, n'en connaissait pas encore l'importance. Des coups de feu résonnaient dans la coursive et se mêlaient aux petites explosions de verre dont les fragments recouvraient le sol.

Il fallut plus d'une heure pour que l'étage composé de plusieurs locaux répartis de part et d'autre d'un couloir d'environ quarante mètres soit sous contrôle à la fois des soldats du feu et des forces de l'ordre. L'incendie enfin maîtrisé et les derniers réfractaires emmenés sous bonne garde vers la sortie, les lieux étaient désormais accessibles dans leur totalité. Les ultimes défenseurs de l'endroit étaient vingt-quatre, hommes et femmes.

Aussitôt après, David, l'homme à la camera, trois autres policiers et un magistrat arrivé entretemps sur les lieux, investirent le couloir du 4^{ème} étage. Se frayant un chemin parmi les nombreux décombres qui jonchaient le sol encore trempé après l'intervention des pompiers, le petit groupe découvrait peu à peu le "laboratoire". Fort heureusement, en dépit de l'incendie et de l'explosion, une bonne partie restait exploitable aux fins de l'enquête.

L'odeur acre de fumée, mêlée à d'autres effluves perturbait la progression déjà rendue difficile par les obstacles. Des protections respiratoires prêtées par les sapeurs pompiers arrivèrent à point nommé. Ils furent complétés par une aération massive de l'étage.

Soudain, alors qu'il venait d'entrer dans un nième local dont l'entrée était en partie barrée par une porte dégonflée et brisée, David eu un mouvement de recul et faillit tomber à la renverse. Il se masqua la bouche de sa main et ses yeux exprimaient la stupeur. Ce qu'il venait de voir l'horrifia et il faillit vomir.

A sa suite, les autres voulurent voir ce qui l'avait tant rebuté. Ils découvrirent à leur tour le répugnant alignement de plusieurs têtes humaines empalées sur des supports et posés sur un plan de travail carrelé. Certaines avaient partiellement brûlé à cause de la chaleur émanant du local mitoyen, complètement détruit par le feu; mais d'autres, préservées, étaient bardées d'électrodes et de capteurs divers.

Le spectacle était insoutenable, certains visages avaient leurs yeux ouverts qui semblaient exprimer une atroce supplication. Personne ne semblait plus vouloir franchir le seuil de cette pièce. Pourtant, il le fallait. Quelqu'un interposa un carton issu des décombres pour masquer ce qu'il pouvait de ce qui s'apparentait à un étal macabre. Outre ces têtes sans corps, il y avait des fioles, des instruments de chirurgie ainsi que du matériel électronique. Des dizaines de dossiers et classeurs étaient encore alignés sur des étagères ou déjà transférés dans des cartons de déménagement. La plupart de ces documents étaient codifiés.

Dans le fond de la pièce, des bacs réfrigérés étaient empilés contre une porte. Précautionneusement, on déposa au sol ceux du dessus afin de les ouvrir. Si les cinq premiers étaient vides, seulement refroidis par des blocs réfrigérants, l'ouverture du suivant fit l'effet d'une boîte à ressort avec un clown jaillissant. Au centre du conteneur, soigneusement calée entre des sacs de gel de fraîcheur, trônait une tête d'homme aux yeux clos, visage tourné vers le haut.

L'un des policiers qui aidait à descendre les boîtes sortit d'un pas pressé. Sa figure blême exprimait ce que tous ressentaient.

Les boîtes étaient soigneusement refermées après chacune de ces macabres découvertes. Quand on arriva à la neuvième, qui provenait

d'une pile séparée, la tension se relâcha. A la place d'un autre visage, il y avait un empilement de petites boîtes hermétiquement fermées.

Hervé préconisa à juste titre qu'on ne les ouvrit pas, en raison des précautions sanitaires, mais aussi d'une éventuelle destruction de pièces à conviction qu'elles pouvaient contenir. La suite de l'enquête lui donna manifestement raison.

La suite des investigations comportait toute une phase de photos, de relevés soigneusement notés et de marquages pour l'enquête. Or ce travail allait prendre plusieurs jours

Ainsi que David l'avait présumé, c'est à cet instant que José arriva enfin à Toulouse. Il le rejoignit en lui donnant rendez-vous loin de ce théâtre des horreurs, dans un café. Là, il lui fit un récit de l'intervention musclée avec moult détails jusqu'à l'arrestation des 13 personnes.

Le soir même, le préfet de police et le ministère furent informés de la procédure en cours et de la saisie effectuée. Le cabinet ministériel était en émoi, car cet hôpital comptait des personnalités référentes en matière médicale et cette agitation allait faire grand bruit dans le milieu. Des ordres furent donnés pour taire le fond de l'affaire pour que rien ne fuitât jusqu'à la fin de la procédure d'enquête initiale et l'initiation de la séquence judiciaire.

Dès le lendemain, 11 autres complices furent mis en examen. Le travail de vidage de l'étage et du rapatriement de son contenu vers les entrepôts de la Police avait commencé. Les têtes avaient été placées en conteneurs réfrigérés et mises sous scellé.

Quant-aux dossiers, après un minutieux travail de répertoriage, il en fut fait des copies envoyées à Lyon à la demande de José et David.

Celui-ci, qui, contrairement à José avait encore en mémoire les images du laboratoire, n'était pas au bout de ses découvertes peu ragoutantes qui l'attendaient lorsqu'ils devraient éplucher ces nombreux documents. Mais ils s'accordèrent l'un et l'autre une pause d'une semaine pour se détendre un peu.

David en profita pour entretenir son trésor sur quatre roues, quant-à José, il retrouva enfin ses enfants et, ensemble, ils se rendirent sur la tombe de Cécile.

Cette semaine-là, on rendit aussi les honneurs à Maurice Corbusier et l'hommage de la profession. On ne savait toujours pas comment il était mort et ses funérailles laissèrent un goût amer à tous ses collègues.

Pendant ce temps, les interrogatoires d'usage allaient bon train, tandis qu'on procédait simultanément aux interpellations de circonstance chez Donicur et chez leurs partenaires soupçonnés de complicité, ou à tout le moins de recèle.

Ainsi, les actions menées remontèrent la filière jusqu'au grand groupe d'électronique Microlabs, maison mère de Donicur - qui arborait l'enseigne sur ses murs et certains documents - mais sans qu'aucune preuve de son implication ne puisse directement être apportée. Le réseau "d'initiés" comprenait essentiellement des cadres dirigeants de Donicur et de l'hôpital des Hautes Clairières et certains de leurs employés qui ne pouvaient ignorer ce qui se tramait dans leurs murs.



CHAPITRE 11

Epilogue

Il ne fallut pas moins de trois semaines pour rassembler les nombreux documents et tout le matériel susceptible d'être ajouté à la liste des pièces de l'enquête.

David avait récupéré une pile de dossiers qu'il épluchait méticuleusement. Certains portaient sur les aspects médicaux, biologiques ou techniques du processus qui allait du prélèvement de la "matière première" jusqu'à son inclusion dans un polymère lui-même inséré dans le corps d'un processeur. Comme il n'était pas féru de ces technologies, il les regroupait à part pour les confier à ses homologues du bureau scientifique.

D'autres dossiers relevaient plus de ses compétences. Ils évoquaient sans ambiguïté les modalités de sélection des organes ayant servi aux expérimentations. On y trouvait notamment les résultats, quantifiés et datés de chaque étape du projet. Il manquait cependant de nombreux renseignements qui avaient dû périr dans l'incendie. Par chance, ceux qui restaient étaient rangés de manière très structurée. Mais encore fallait-il décrypter ce que leurs auteurs avaient dissimulé sous ce qui, de prime abord, pouvait paraître cohérent avec le fonctionnement normal d'un laboratoire de sciences biomédicales.

A l'issu d'un long travail d'analyse, d'interrogatoires et de confrontation d'informations, une première réunion d'étape fut organisée au sein des locaux de la police lyonnaise.

De hauts dignitaires dans des domaines aussi variés que la recherche, l'éthique scientifique, l'industrie électronique, mais aussi les autorités judiciaires et administratives, dont le préfet local et celui de la Haute-Garonne y avaient part. Si, jusqu'ici, l'affaire avait été tenue confidentielle, il faudrait désormais composer avec les plus hautes instances de l'Etat.

Les phases suivantes devaient en effet conduire à la mise en examen de personnes éminemment connues dans ces différentes disciplines. A courte échéance, tout un pan du réseau incluant les commanditaires pouvait être mis sur la sellette avec pour conséquence un étalage médiatique aux allures de scandale.

La réunion où siégeaient vingt-sept personnes avait donc pour objectif de faire une synthèse de tout ce qu'on savait et qui était avéré. Alors, dans leur mission, les deux préfets auraient suffisamment de quoi illustrer leur rapport lorsqu'ils se rendraient à Paris auprès du ministre.

Les formalités d'introduction à la rencontre passées, on aborda le cœur du sujet à commencer par les rapports des entités représentées qui avaient contribué conjointement à l'enquête.

José synthétisa au mieux le parcours initial en évoquant le dossier de la laverie avec sa victime Saïd Amidah. Affaire qui les avait ensuite conduits au constructeur des appareils Leaderti. Puis celui de Xavier de Ganthour, victime des volets de la marque Tridam et termina sur celui du téléviseur Indentech, filiale d'un groupe coréen bien connu, mais sans jamais évoquer Cécile. A elles seules, ces trois affaires menèrent à Donicur, puis au dénouement dans l'hôpital toulousain.

Comme à son habitude, le commissaire fut assez peu loquace sur les détails de son enquête. Il avait conscience aussi qu'il lui fallait esquiver d'éventuelles questions quant-aux méthodes peu orthodoxes qu'il avait lui-même ordonnées même si, au final, elles avaient été productives.

C'est Philippe Orgeval, colonel et Responsable d'Investigation en Police Technique et Scientifique, missionné par la commission Interministérielle, qui poursuivit. Après avoir énuméré les éléments sources de leur travail, il entreprit de faire un résumé des conclusions de ses collaborateurs. Il s'adjoint pour cela l'assistance de Samuel De Carlo qui avait succédé et pris les fonctions de Maurice Corbusier après le drame du laboratoire de Lyon.

Son rapport fit l'objet d'une écoute très studieuse de l'assemblée :

- Le cerveau humain, et plus largement animal, est composé de deux types de cellules, les neurones et les cellules gliales. Au stade de nos connaissances, nous savons établir une cartographie assez précise des fonctions des différentes composantes du cerveau. Mais je ne rentrerai pas dans ces considérations très techniques.

Il reste que, pour l'affaire qui nous intéresse, nous avons la certitude que le laboratoire de l'hôpital emploie des scientifiques qui ont ces connaissances et ont même effectué des expérimentations sur des cerveaux humains.

A priori, l'objectif était de produire une substance biologique pouvant s'inscrire dans un projet technologiquement très avancé. Pour faire court, disons que là où l'industrie de l'électronique informatique de pointe explore encore des domaines tenus confidentiels afin de mettre au point des semi-conducteurs et processeurs ultra performants exploitant la "spintronique" sur la base de la physique quantique, d'autres pistes sont également étudiées. Mais elles comportent des obstacles éthiques qui ont été débattus depuis longtemps dans le monde des spécialistes. Il s'agit de processeurs animés par de la matière biologique.

Il semblerait que nos protagonistes n'aient pas attendu le feu vert de la communauté scientifique et encore moins des commissions d'éthique pour se lancer dans leur conception. Pire même, nous sommes très certainement confrontés à une phase d'expérimentation grandeur nature avec un déploiement extra-muros.

Je m'explique : les éléments de l'enquête ont permis de prélever des échantillons aboutis de semi-conducteurs élaborés dans le laboratoire qui a été partiellement détruit. Ces "puces" sont clairement basées sur des tissus provenant de cerveaux humains.

Le plus grave, c'est qu'il ne s'agit pas de cellules de culture, mais, et vous l'aurez compris avec l'amoncellement de crânes trouvés au laboratoire, de prélèvements sur des corps dont l'origine est encore au stade de l'enquête, probablement subtilisés à des morgues.

Une fois enrobés dans un amalgame de synthèse pour, à la fois protéger le cœur du processeur et permettre son raccordement avec les composants périphériques, ils étaient acheminés à Rouen où ils étaient implantés sur des cartes électroniques spécialement étudiées pour se substituer aux cartes conventionnelles d'appareils divers.

Ces cartes étaient ensuite introduites dans le réseau normal qui alimente les fabricants d'électroménager, d'appareils high-tech. C'est donc à l'insu de ces constructeurs que plusieurs circuits ont été implantés à des fins expérimentales dans l'univers de l'électronique de grande distribution.

Le but était probablement d'avoir des retours du fonctionnement "in-situ", lesdites cartes étant soigneusement tracées dans leur réseau client par Donicur.

Orgeval fit une pause et observa son auditoire, médusé. Son exposé, pourtant très spécialisé avait convaincu. Il n'y eut de fait aucune question.

Il laissa la main à De Carlo :

- Nous avons pu prouver que ces composants électroniques contenaient bien du tissu cérébral humain. On pouvait dès lors s'interroger sur le fait qu'il n'y ait pas eu de travail sur la même base, mais à partir de cellules animales. En fait, nous avons eu un semblant de réponse par la bouche de l'un des impliqués :

Les essais avaient bien été tentés, mais la conservation de la courbe de croissance des cellules neurologiques n'aurait, selon ses propos, d'équivalent dans le monde animal que chez les chauves-souris.

L'expérimentation aurait fait long feu après que plusieurs échecs successifs aient été avérés et que, de surcroît, une contamination virale avait heureusement été jugulée de justesse par le laboratoire. Les risques en même temps que les échecs avaient réorienté les tests vers d'autres sujets jusqu'à ce que le cerveau humain révèle un potentiel significatif pour eux. Plusieurs caractéristiques particulières du cerveau humain le rendent plus stable électriquement notamment. C'est ce qui ressort des études consignées par ces laborantins peu scrupuleux et surtout peu regardants sur le fond du problème éthique.

La présentation se poursuivit par une phase de questions - réponses où chacun apporta sa contribution. A l'issue de 7 heures d'échanges, la conclusion sembla évidente. L'entreprise des parties impliquées était d'initier une formidable, mais répréhensible conquête d'un nouveau marché technologique.

Les investigations devant se poursuivre, on doperait sans doute le contenu des dossiers d'accusation dans un proche avenir.

C'est donc sans relâche que les différents services poursuivirent leur minutieux travail.

Il fallait déterminer notamment à quel moment et comment avait été franchie la frontière entre la recherche purement scientifique, cadrée et son basculement dans la très controversée expérimentation sur du tissu humain.

Dans la semaine, les enquêteurs découvrirent que certains processeurs avaient corrompu le fonctionnement de leur système hôte pour des raisons indéterminées. La présomption d'un rejet au même titre que ceux connus dans certaines greffes faisait chemin parmi eux. En filigrane, on supposait que l'implant neurologique pouvait se "rebeller". Mais il serait impossible de le prouver. Les arcanes des neurosciences fixaient d'elles-mêmes les limites de cette étude et donc de conclusions valides.

David avait épluché plusieurs dizaines de dossiers. Il commençait à trouver ses découvertes de plus en plus sordides et il était peu enclin à poursuivre ces lectures à la fois complexes et lassantes.

Mais c'est alors qu'il ouvrit un gros carton rempli de chemises plastifiées et son laborieux travail prit soudain une tournure très différente. Loin des alignements de chiffres, de statistiques et d'annotations diverses auxquelles il ne comprenait pas grand' chose, son regard fut attiré par une étiquette sur l'un des tout premiers dossiers de la pile.

Il y était indiqué un nom. Le tout premier qu'il eut à voir depuis des jours et des jours d'une ennuyeuse lecture. Ce nom lui sauta au visage parce qu'il l'avait déjà vu quelque part. Le dossier était estampillé "Ganthour".

Avec frénésie, il tapota sur le clavier de son ordinateur jusqu'à confirmer ce qu'il avait auguré : Xavier de Ganthour était la victime du volet de Vaulx-en-Velin. Dès lors, son exploration devint plus motivée et acharnée qu'auparavant.

Voyons ! Dit-il à haute voix tout en enlevant l'élastique qui ceinturait le dossier. Il poursuivit, toujours à haute voix :

- Version 12-315 implantée le 7 mars.

Nota : rupture du boîtier au scellement. Reconditionné en phase assemblage par DC-BC (David identifia les initiales de Donicur Concept mais ignorait la signification des deux autres lettres).

Prélèvement 177 du 5 mars. C'était suivi d'un code barre et d'un nom : "Pascal Rimond".

Puis, lot 12, société Tridams. Fermetures, portes et systèmes d'alarme. 17 rue des Clos Mangins Villeurbanne 69100. Client Xavier de Ganthour pour 4 volets à fermeture électrique avec commande centralisée.

David s'affala dans son siège de bureau qui, sous l'effet de l'inertie, roula et le propulsa ainsi jusqu'au carton d'où il avait sorti ce dossier. Il émit un souffle de stupeur tant il était effaré par cette lecture. Il venait de mettre en évidence le lien qui leur manquait entre les travaux de Donicur et une des victimes de mort violente des affaires sur lesquelles ils avaient travaillé.

Restait pourtant une question : qui était Pascal Rimond ?

Encouragé par cette première avancée, il se saisit d'un second dossier, allait s'élancer vers son bureau, se ravisa, puis empoigna une pile d'une dizaine de chemises plastifiées. Il la posa sur ses genoux. En un clin d'œil, il vit qu'ils étaient tous affublés d'une étiquette nominative.

Il se rapprocha de son bureau et commença la lecture du second dossier, à l'instar du précédent. Cette fois, l'identité portée sur l'étiquette lui était inconnue. Mais, par recoupement, il comprit à quel type de "client" Domicur avait attribué cette seconde expérience.

Un à un il étudia chacun des dossiers. A chaque fois, il pouvait associer un nom sur l'étiquette à autre faisant référence à quelque produit électroménager ou assimilé et il conclut à des anomalies dans le processus expérimental mis ne œuvre par ce qu'il qualifia "d'apprentis sorciers". Il eut ainsi entre ses mains retours d'expérience de plusieurs drames liés à la probable dérive de fonctionnement des puces.

Il appela aussitôt Samuel De Carlo :

- Salut Sam ! Ma question va être sans détour : le lave-linge qui a tué Momo était-il équipé d'une carte signée Domicur ?
- Je te dis ça d'ici une heure, le temps de l'extraire de la carcasse.

Et, en effet, il confirma quelques instants plus tard que l'électronique embarquée comprenait bien une carte suspecte. Non pas qu'elle portât la signature de Domicur, mais une puce "étrange" selon les termes de Samuel. Celle-ci, marquée des lettres "BC", suintait de ce même gel trouvé à Rouen sur l'une des machines de la chaîne de montage.

A l'évidence, il y avait là un fil conducteur. D'autant que la carte comportait un code similaire à ceux des dossiers analysés par David.

De Carlo confirma aussi qu'un éventuel emballement du processeur pouvait expliquer non seulement le dysfonctionnement de l'appareil, mais aussi le maintien d'énergie après qu'il eut été débranché. En d'autres termes, la puce incriminée pouvait "vivre" en dehors de toute source d'énergie extérieure.

Il expliqua qu'il détenait ces informations du pôle scientifique central qui avait analysé certaines cartes avant qu'elles ne soient mises sous clé en vue du procès.

Il termina en levant le voile sur la dénomination BC. C'étaient les initiales du projet BrainCore qu'il traduisit par "Cœur Cerveau".

Fort de ces renseignements, David reprit son travail, reconnaissant au passage parmi les dossiers, l'affaire de la balayeuse folle de Villeurbanne.

A les étudier de la sorte, il comprit bientôt que le second nom figurant dans les fiches n'était pas celui d'un éventuel technicien, chercheur ou responsable, mais de la "source du prélèvement".

En d'autres termes, il avait sous les yeux les preuves irréfutables qui permettraient de confondre ces criminels qui avaient récupéré d'une manière ou d'une autre des têtes sur des cadavres récents pour en extraire la matière première des puces qu'ils implantaient et rependaient ainsi sur le "marché" dans le seul but de savoir ce qu'il adviendrait.

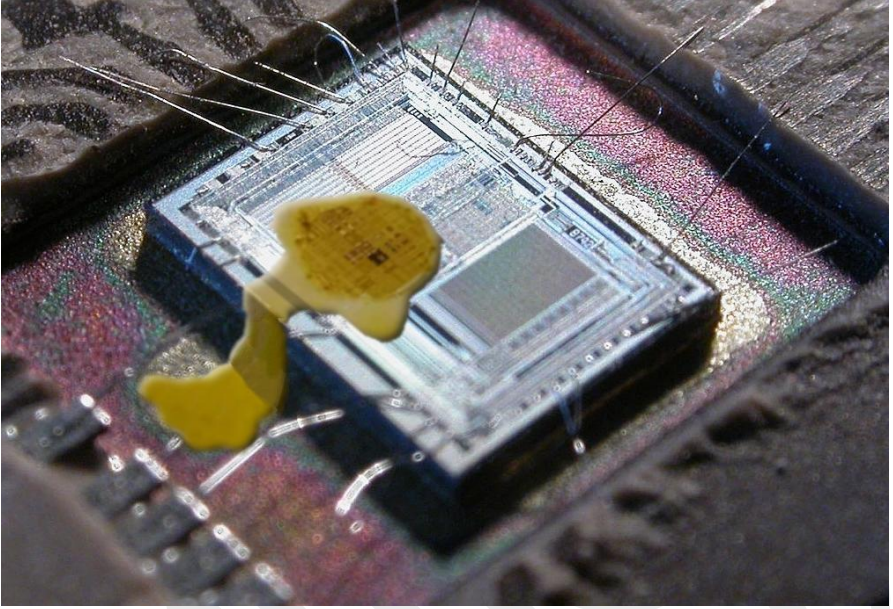
David se saisit d'un verre, ouvrit son tiroir et y versa une bonne rasade du whisky qu'il ne sortait en général que pour les grandes occasions. Il vida le verre cul sec et se renfonça dans son siège.

Il était tard, il s'apprêtait à appeler José pour lui faire part de ses découvertes, mais de la chemise cartonnée qui était sur son bureau devant lui dépassait une feuille et il voulut la ranger. Il envisageait en effet de poursuivre son travail le lendemain. Dans sa hâte, et sans doute aussi à cause de la fatigue, elle ripâta, de sorte qu'il commença à la lire malgré lui.

Le début était semblable aux autres, mais arrivé à mi-lecture, il lâcha son verre qui se fracassa en mille morceaux sur le sol carrelé, il vomit son whisky.

La ligne qu'il venait de lire disait :

Prélèvement 132 du 24 avril. ... code barre et un nom :
"Cécile Potalominès".



FIN